

RAPPORT DE L'IGAD SUR LES STATISTIQUES DE LA MIGRATION

OCTOBRE 2021



PEACE, PROSPERITY AND
REGIONAL INTEGRATION



Les désignations employées et la présentation du matériel dans ce produit d'information ne reflètent aucune quelconque opinion de la part de l'IGAD concernant le statut légal ou de développement d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une région ou de ses autorités, ou concernant la délimitation de frontières ou limites nationales. La mention des sociétés spécifiques ou produits de fabricants, qu'ils soient brevetés ou pas, n'implique pas qu'ils aient été approuvés ou recommandés par l'IGAD en bénéficiant d'un statut privilégié par rapport à d'autres de nature similaire qui ne sont pas mentionnés.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les opinions ou les politiques de l'IGAD.

© IGAD 2021



Certains droits sont réservés. Ce travail est mis à disposition sous la licence Creative Commons Attribution-NonCommercialShareAlike 3.0 IGO (CC BY-NC-SA 3.0 IGO ; <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo/legalcode>

Selon les termes de cette licence, cette œuvre peut être copiée, redistribuée et adaptée à des fins non commerciales, à condition que l'œuvre soit citée de manière appropriée. Dans toute utilisation de ce travail, il ne doit pas être suggéré que l'IGAD approuve une organisation, des produits ou des services spécifiques. L'utilisation du logo de l'IGAD n'est pas autorisée. Si l'œuvre est adaptée, elle doit faire l'objet de la même licence ou d'une licence Creative Commons équivalente. Si une traduction de cette œuvre est créée, elle doit inclure l'avertissement suivant ainsi que la citation requise : « Cette traduction n'a pas été créée par l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD). L'IGAD n'est pas responsable du contenu ou de l'exactitude de cette traduction. L'édition originale en anglais fait foi. »

Les utilisateurs souhaitant réutiliser le matériel de cet ouvrage qui est attribué à un tiers, comme les tableaux, les figures ou les images, sont tenus de déterminer si une autorisation est nécessaire pour cette réutilisation et d'obtenir l'autorisation du titulaire du droit d'auteur. Le risque de réclamations résultant de la violation de tout élément appartenant à un tiers dans l'œuvre repose uniquement sur l'utilisateur.



PEACE, PROSPERITY AND
REGIONAL INTEGRATION

RAPPORT DE L'IGAD SUR LES STATISTIQUES DE LA MIGRATION

OCTOBRE 2021

TABLE DES MATIÈRES

Acronymes	V
Liste des figures	VI
Liste des tableaux	VII
Liste des cartes	VII
Avant-propos	IX
Remerciements	XI
Sommaire	1
Chapitre 1: Introduction	5
1.1 Tendances migratoires au niveau mondial	5
1.2 Synthèse des tendances migratoires dans la région de l'IGAD	6
1.3 Cadres mondiaux	7
1.3.1 Le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières	8
1.3.2 Le Pacte mondial pour les réfugiés	8
1.4 Cadres continentaux africains	9
1.5 Cadres régionaux de l'IGAD	10
1.6 Couverture de l'IGAD	11
1.7 Synthèse de l'approche méthodologique	11
Chapitre 2: Profil de la population de la région de l'IGAD	13
2.1 Taille de la population	13
2.2 Population en âge de travailler	15
2.3 Population active et taux d'activité	16
Chapitre 3: Les migrations internationales dans la région de l'IGAD	19
3.1 Migration régulière - Migration de main-d'œuvre	20
3.1.1 Stock de migration	20
3.1.2 Migrants internationaux en âge de travailler	20
3.1.3 Population active migrante et taux d'activité	21
3.1.4 Jeunes migrants internationaux au sein de la population active	23
3.1.5 Transferts de fonds	23
3.2 Migration irrégulière et risques de protection associés	24
3.2.1 Stock et flux migratoires irréguliers	24
3.2.2 Nombre total d'infractions en matière de traite des personnes	25
3.2.3 Stock et flux de trafic de migrants	26

TABLE DES MATIÈRES

Chapitre 4: Approche méthodologique	27
4.1 Recueil et sources des données	28
4.1.1 Recueil et sources des données sur la migration de main-d'œuvre	28
4.1.2 Recueil et sources des données sur la traite des personnes et le trafic de migrants	29
4.2 Assurance de la qualité des données	29
4.2.1 Mise à disposition des données par les offices nationaux de statistique	29
4.2.2 Edition des données	29
4.2.3 Traitement des données manquantes	30
4.2.4 Procédures d'estimation	30
4.3 Limites	31
Chapitre 5: Conclusions et recommandations	33
5.1 Conclusions	33
5.2 Recommandations	35
Références	36
Annexes	37
Annexe I. Concepts et définitions utilisés dans le rapport	37
Annexe II. Questionnaire sur la migration irrégulière et les risques de protection associés	40
Annexe III. Questionnaire sur les migrations internationales de main-d'œuvre	50

ACRONYMES

AU-HoAI	Initiative de l'Union africaine et de la Corne de l'Afrique sur la traite des êtres humains et le trafic illicite de migrants
CPMA	Cadre de politique migratoire pour l'Afrique
CUA	Commission de l'Union africaine
DAES	Département des affaires économiques et sociales des Nations unies
EM	Etats membres
GIZ	Agence allemande de coopération internationale pour le développement
IDMC	Centre de surveillance des déplacements internes
IGAD	Autorité Intergouvernementale pour le Développement
ILMQ	Questionnaire sur les migrations internationales de main-d'œuvre
IOM	Organisation internationale pour les migrations
JLMP	Programme conjoint sur la migration de main-d'œuvre
ODD	Objectifs de développement durable
OIT	Organisation internationale du Travail
ONS	Offices nationaux de statistique
ONUDC	Office des Nations unies contre les drogues et le crime
RMPF	Cadre régional de politique migratoire
SCB	Statistique Suède
STATAFRIC	Institut statistique de l'Union africaine

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Population de la région de l'IGAD par sexe, de 2010 à 2019 (en millions)	14
Figure 2 : Population en âge de travailler dans la région de l'IGAD, par sexe, de 2010 à 2019 (en millions)	16
Figure 3 : Population active dans la région de l'IGAD, par sexe, de 2010 à 2019 (en millions)	17
Figure 4 : Taux d'activité dans la région de l'IGAD par sexe, de 2010 à 2019 (en pourcentage)	17
Figure 5 : Population migrante internationale dans la région de l'IGAD par sexe, de 2010 à 2019 (en millions)	20
Figure 6 : Migrants internationaux en âge de travailler dans la région de l'IGAD, par sexe, de 2010 à 2019 (en millions)	21
Figure 7 : Population active migrante dans la région de l'IGAD, par sexe, de 2010 à 2019 (en millions)	22
Figure 8 : Taux d'activité des travailleurs migrants dans la région de l'IGAD, par sexe, de 2010 à 2019 (en pourcentage)	22
Figure 9 : Jeunes migrants internationaux (de 15 à 35 ans) au sein de la population active de la région de l'IGAD, par sexe, de 2010 à 2019 (en millions)	23
Figure 10 : Montant total des transferts de fonds des migrants reçus dans les États membres de l'IGAD, de 2010 à 2019 (en millions d'US\$)	24
Figure 11 : Flux de migrants en situation irrégulière au Soudan du Sud par sexe, de 2013 à 2017	25

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Etat de ratification des protocoles sur le trafic de migrants et la traite des personnes par les Etats membres de l'IGAD	7
Tableau 2: Stock de migrants en situation irrégulière au Soudan du Sud	25
Tableau 3: Nombre d'infractions commises dans le cadre de la traite des personnes au Kenya, par sexe, de 2010 à 2019	26
Tableau 4: Trafic de migrants au Soudan du Sud, par sexe, de 2015 à 2018	26

LISTE DES CARTES

Carte 1 : Répartition de la population dans les Etats membres de l'IGAD en 2019 (en millions)	11
Carte 2 : Taux annuel moyen de croissance démographique dans les Etats membres de l'IGAD, de 2010 à 2019 (en pourcentage)	14
Carte 3 : Population en âge de travailler dans les États membres de l'IGAD en 2019 (en millions)	15

AVANT-PROPOS



La région de l'IGAD se caractérise par des mouvements migratoires motivés par de multiples facteurs politiques, économiques et environnementaux, ce qui fait qu'elle connaît l'un des niveaux les plus élevés de déplacement et de migration sur le continent africain. Les pays de la région constituent à la fois les pays d'origine, les pays de transit et les destinations des migrants et des réfugiés, qui empruntent de plus en plus souvent les mêmes itinéraires. La majorité de ces mouvements migratoires se font au sein de la région de l'IGAD ou vers les régions voisines, les flux migratoires étant en partie motivés par des liens historiques et culturels, l'adaptation à des conditions environnementales de plus en plus hostiles, l'asile face aux conflits, à la violence et aux catastrophes, ainsi que la recherche de meilleurs moyens de subsistance.

Un régime migratoire correctement régi peut contribuer de manière significative au développement durable des pays d'origine, de transit et de destination et offrir des avantages ainsi que des opportunités aux travailleurs migrants et à leurs familles. En revanche, des mécanismes mal régis exacerbent les risques et les défis généralement

associés à la migration pour les pays et les migrants, détériorant notamment les conditions nécessaires à une circulation sûre, ordonnée et régulière, au développement durable et au travail décent, en particulier pour les groupes vulnérables tels que les réfugiés, les mineurs non accompagnés, les handicapés physiques et les travailleurs à bas salaire.

Il est par conséquent vital pour l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) de mettre en place un cadre garantissant une gouvernance adéquate et efficace des migrations et d'assurer sa mise en oeuvre effective. Ce cadre doit cependant être un produit basé sur des faits, et les politiques, pratiques, innovations et interventions migratoires qui en découlent doivent également être fondées sur un ensemble solide de preuves irréfutables.

À cet égard, je suis donc ravi de présenter la première édition du Rapport sur les statistiques de la migration, publié pour soutenir la mise en oeuvre de la Stratégie régionale 2021-2025 de l'IGAD, le Cadre régional de politique migratoire de l'IGAD, l'Agenda 2030 des Nations Unies pour le développement durable, le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières et la Stratégie régionale 2021-2025 de l'IGAD pour le développement des statistiques.

Cette publication témoigne de l'engagement inébranlable de l'IGAD à fournir à nos États membres, au continent africain et à nos partenaires internationaux une solide base de données factuelles et des outils sur mesure qui peuvent les aider à prendre des décisions éclairées et constructives sur la gouvernance des migrations.

Cette première édition - « Rapport sur les statistiques de la migration dans la région de l'IGAD » examine principalement les différents aspects de la migration de main-d'oeuvre et de la migration irrégulière dans la

AVANT-PROPOS

grande Corne de l'Afrique. La deuxième édition sera plus complète et devrait couvrir toutes les facettes du cadre régional de politique migratoire de l'IGAD et souligner l'importance de la gouvernance des migrations dans les efforts de développement de la région.

En juin 2021, l'IGAD a adopté et entamé la mise en oeuvre d'un régime de libre circulation composé des protocoles sur la libre circulation des personnes et du protocole sur la transhumance. Ces instruments devraient régulariser les flux migratoires transfrontaliers existants de personnes et de bétail dans le cadre de nos efforts continus visant à faciliter l'accès aux moyens de subsistance, aux opportunités économiques et à conduire le programme d'intégration régionale de l'IGAD.

Par conséquent, il est de la plus haute importance que nos États membres et l'IGAD disposent et aient un accès libre à des données précises, fiables et opportunes sur les migrations afin d'éclairer les processus décisionnels qui stimulent les pratiques de bonne gouvernance en matière de gestion des migrations.

Dans le cadre de nos efforts visant à atteindre ces résultats, l'IGAD, avec la coopération de la CUA, de SCB et d'autres partenaires tels que la GIZ, l'OIT et l'OIM, a élaboré des indicateurs clés de migration pour guider la mise en place, le développement et l'enrichissement de la base de données régionale sur la migration.

La base de données actuelle contient un ensemble important de données couvrant les dix dernières années (2010-2019), qui sont désormais mises à jour régulièrement pour refléter les statistiques actuelles et les tendances résultantes en matière de migration. Cette base de données s'avérera un outil essentiel pour améliorer notre compréhension des schémas migratoires dans la région, nous permettra d'exécuter des modèles de simulation sur les scénarios migratoires futurs et, par conséquent, facilitera la conception de politiques globales dans divers secteurs liés à la migration, notamment le travail, l'éducation, l'emploi et le développement.

Je salue les approches scientifiques et consultatives adoptées tout au long du processus de rédaction. L'inclusion et la pleine participation des États membres de l'IGAD étaient indispensables au succès de cette importante initiative. À cet égard, j'espère sincèrement que les éditions futures soutiendront cet esprit de coopération régionale et rehausseront davantage les normes établies concernant le recueil, le rassemblement et l'analyse de données de haute qualité sur les principaux indicateurs de migration pour tous les États membres de l'IGAD.

Une fois de plus, j'encourage l'ensemble des États membres à veiller à ce que leurs offices nationaux de statistique et autres entités similaires productrices de données statistiques officielles continuent à participer et à jouer un rôle important dans l'élaboration des éditions ultérieures de ces rapports. J'ai bon espoir que toutes les parties prenantes concernées par les différents aspects de la migration à tous les niveaux trouveront cette publication utile.

Dr Workneh Gebeyehu

Secrétaire exécutif de l'IGAD

REMARQUES



Le programme de migration est l'un des éléments clés de la Division de la santé et du développement social du Secrétariat de l'IGAD. La migration à l'IGAD est abordée dans le Cadre de la politique migratoire régionale de l'IGAD (ou RMPF) qui a été adopté par le Conseil des ministres de l'IGAD en 2012. Ce cadre fournit une approche politique globale qui aborde les défis stratégiques, thématiques, institutionnels et autres liés à la gouvernance de la migration dans la région de l'IGAD et est devenu la principale ligne directrice de la politique de l'IGAD en matière de migration.

L'objectif global du cadre de politique migratoire régionale est de promouvoir le bien-être et la protection des migrants, y compris les déplacés internes et les réfugiés dans tous les États membres de l'IGAD et la réalisation du potentiel de développement de la migration tout en luttant contre la migration irrégulière. En outre, l'IGAD a pour mandat de mettre en œuvre des processus politiques mondiaux, de promouvoir la gestion des connaissances et le dialogue et de soutenir la coopération transfrontalière.

Le RMPF donne mandat à l'IGAD de créer et d'harmoniser les données sur la migration et la nécessité de renforcer la collecte et l'analyse des données sur la migration. Pour coordonner cette politique, l'IGAD œuvre à la mise en place de structures de coordination aux niveaux national et régional. Il est important de noter que les politiques de migration et de déplacement, aux niveaux international, régional et national, ne peuvent pas être efficacement élaborées et suivies en l'absence de statistiques/données de qualité, précises, fiables et opportunes sur la migration et le déplacement.

Par conséquent, l'élaboration de cette première édition du rapport sur les statistiques migratoires marque une étape cruciale dans l'amélioration de la qualité des statistiques migratoires pour une prise de décision fondée sur des données probantes, grâce au processus consultatif qui a été suivi.

Je tiens à remercier toutes les personnes impliquées dans le processus d'élaboration de cet important rapport qui contribuera grandement à éclairer les décisions politiques dans notre région.

Fathia Alwan

Directrice, Division de la santé et du développement social

REMERCIEMENTS

La première édition du Rapport sur les statistiques de la migration dans la région de l'IGAD a été élaborée par une équipe centrale de rédaction dirigée par Charles Ogolla, statisticien à la Division Santé et Développement Social au Secrétariat de l'IGAD. Les autres membres de l'équipe centrale sont : Ketema Kebebew (statisticien), Simon Nderitu (expert SIG) et Christine Bukania (coordinatrice de la gestion des connaissances) du Secrétariat de l'IGAD. Les contributions techniques ont été fournies par les personnes suivantes : Samson Bel-Aube Nougbodohou de STATAFRIC; Brian Okengo de AUC; Julia Von Freeden de GIZ et Anna Eriksson de Statistique Suède. La rédaction du rapport a été effectuée sous la direction et l'orientation de Fathia Alwan, directrice de la Division Santé et Développement Social de l'IGAD.

Le processus d'élaboration du rapport a été guidé par une approche participative impliquant de vastes consultations avec les parties prenantes et les États membres de l'IGAD dans le cadre d'ateliers de validation en ligne organisés conjointement avec STATAFRIC, ainsi que des contributions apportées lors d'un atelier du Groupe de travail technique régional sur l'harmonisation des données en matière de migration tenu à Addis-Abeba en août 2021.

Nous remercions tout particulièrement les États membres de l'IGAD, à savoir Djibouti, l'Éthiopie, le Kenya, l'Ouganda, la Somalie, le Soudan du Sud et le Soudan pour leurs magnifiques contributions à l'élaboration du premier Rapport de l'IGAD sur les statistiques de la migration. Les représentants des États membres étaient conduits par les points focaux suivants en matière de statistiques migratoires : Omar Moussa (Djibouti), Million Taye (Éthiopie), John Yale Makau (Kenya), Johnstone Galande (Ouganda), Ahmed Hassan (Somalie), Mark Otwari (Soudan du Sud) et Amna Mohamed Ali (Soudan).

Nous remercions également nos partenaires, la GIZ, l'OIT, l'OIM, la CUA et SCB pour leurs précieuses contributions à l'harmonisation et à l'amélioration de la qualité des statistiques migratoires dans la région.

Enfin, nous tenons à remercier l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (SIDA) pour le soutien fourni à travers le programme conjoint CUA/SCB et IGAD sur le renforcement des statistiques migratoires en vue de la production et la publication de ce rapport.

Djibouti, novembre 2021



SOMMAIRE |

INTRODUCTION

Ce rapport présente une synthèse des statistiques migratoires dans les États membres de l'IGAD de 2010 à 2019. Les données qui ont permis de le produire ont été recueillies auprès des États membres dans le cadre de deux initiatives : le Programme conjoint sur la migration de main-d'œuvre (JLMP) et l'Initiative de l'Union africaine et de l'Organisation internationale pour les migrations (UA-OIM) sur la traite des personnes et le trafic de migrants dans la Corne de l'Afrique.

Tendances migratoires

Les données de la base de données migratoires de l'Institut de statistique de l'Union africaine (STATAFRIC) indiquent que la population migrante internationale en Afrique est passée de 17,2 millions en 2010 à 26,3 millions en 2019, soit un taux de croissance annuel moyen de 4,8 %. 77 % de la migration internationale en Afrique en 2019 surviennent au sein de la population en âge de travailler.

Selon STATAFRIC, la population de migrants internationaux est passée de 3,1 millions en 2010 à 6,5 millions en 2019, soit un taux de croissance annuel moyen de 7,4 %. En outre, fin décembre 2020, on comptait 8,9 millions de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays en raison de conflits, 4,6 millions de réfugiés et

de demandeurs d'asile et près de 3 millions de personnes nouvellement déplacées par des catastrophes (Rapport mondial sur le déplacement interne, 2021).

La région de l'IGAD est sujette à des flux migratoires mixtes principalement destinés : a) à l'Europe via le Soudan, la Libye et l'Égypte ; b) au Royaume d'Arabie Saoudite et d'autres pays du Golfe via Djibouti, le nord de la Somalie et le Yémen, et c) à l'Afrique du Sud via le Kenya, la Tanzanie, la Zambie et le Malawi.

Cadres mondiaux, continentaux et régionaux

Les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies comprennent 169 cibles, dont huit sont associées aux migrations internationales. En 2018, le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières et le Pacte mondial pour les réfugiés ont été adoptés par les Nations unies.

Au niveau continental, la Commission de l'Union africaine (CUA) a adopté deux instruments clés pour une meilleure gestion des migrations sur le continent. Le JLMP a été adopté par l'Assemblée des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine en janvier 2015. Le Cadre de politique migratoire pour l'Afrique et son plan d'action (CPMA 2018-2030) révisé a été adopté en 2018 afin de fournir des directives complètes permettant aux États membres et aux communautés économiques régionales de concevoir et de mettre en œuvre des politiques migratoires. En janvier 2018, l'Union africaine a adopté le Protocole sur la libre circulation des personnes en Afrique pour favoriser un commerce intra-africain et une mobilité de la main-d'œuvre plus importants.

Les dynamiques de migration et de déplacement au sein de la région de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) sont abordées dans le Cadre régional de politique migratoire (RMPP) adopté en 2012 et devenu la principale référence politique de l'IGAD en matière de migration. Le RMPP reconnaît l'importance des données migratoires en tant que composante essentielle de l'élaboration des politiques, avec un accent particulier sur le recueil et l'analyse des données migratoires (9.1) ainsi que sur le renforcement de l'échange régional de données migratoires (9.2).

MÉTHODOLOGIE

Le recueil de données a eu lieu de novembre 2019 à juin 2020 dans le cadre de deux initiatives : le JLMP et l'Initiative OIM-UA pour la Corne de l'Afrique sur la traite des personnes et le trafic de migrants. Les données sur les statistiques de la migration de main-d'œuvre ont été recueillies à l'aide du questionnaire sur les migrations internationales de main-d'œuvre, composé de 17 tableaux. Les données sur la migration irrégulière ont été recueillies à l'aide du questionnaire de l'Union africaine sur la migration irrégulière et les risques de protection associés, constitué de vingt tableaux.

Au cours du processus de recueil des données, des réunions techniques ont été organisées pour traiter de la qualité des données tout au long de la chaîne de valeur statistique. De même, des ateliers de validation des données en ligne ont été organisés pour intégrer les contributions des États membres dans les ensembles de données finaux utilisés pour produire le rapport.

RÉSULTATS

Profil de la population de la région de l'IGAD

La population totale de la région de l'IGAD en 2010 était de 207,5 millions d'habitants (H=104 millions, F=103,5 millions). Au cours de la dernière décennie, elle a connu une augmentation régulière de 53,7 millions (H=26,6 millions, F=27,1 millions). Par conséquent, la population estimée pour 2019 était de 261,2 millions (H=130,6 millions, F=130,6 millions). Si le taux de croissance annuel moyen entre les années 2010 et 2019 pour la région de l'IGAD a été de 2,3 %, il existe des variations dans les taux de croissance entre les pays.

La population en âge de travailler dans la région de l'IGAD est passée de 119,9 millions (H=57,0 millions, F=62,9 millions) en 2010 à 155,6 millions (H=74,3 millions, F=81,3 millions) en 2019, soit une augmentation de 29,8 % par rapport à l'année 2010, ce qui peut avoir un impact sur le marché du travail et l'économie.

La région de l'IGAD a enregistré 93,3 millions (H= 47,6 millions, F=45,7 millions) de personnes et 118,6 millions (H=60,5 millions, F=58,1 millions) de personnes dans la population active en 2010 et 2019, respectivement, soit une augmentation de 27 %. Le nombre d'hommes au sein de la population active est supérieur au nombre de femmes pour toutes les années, bien que la proportion de femmes dans la population en âge de travailler soit plus élevée. Le taux d'activité dans la région de l'IGAD pour l'année 2019 était de 76,2 %, les hommes représentant une proportion plus élevée (81,3 %) que les femmes (71,5 %), d'où la nécessité d'élaborer des politiques et des programmes visant à remédier à cette disparité entre les sexes.

LES MIGRATIONS INTERNATIONALES DANS LA RÉGION DE L'IGAD

Migration régulière - Migration de main-d'œuvre

Le nombre de migrants internationaux dans la région de l'IGAD a augmenté au fil des ans : on comptait 3,1 millions (H=1,6 million, F=1,5 million) de migrants en 2010 et 6,5 millions (H=3,5 millions, F=3 millions) en 2019. Cela représente une augmentation de 110,2 %, soit un taux de croissance annuel de 7,4 %. La tendance est la même pour les deux sexes. Cette tendance indique une augmentation des mouvements migratoires dans la région de l'IGAD et nécessite une meilleure gouvernance des migrations pour le développement socio-économique et la gestion des questions migratoires.

De même, le nombre de migrants en âge de travailler dans la région de l'IGAD a augmenté. En effet, la région a enregistré 2,15 millions (H=1,07 million, F=1,08 million) et 4,68 millions (H=2,35 millions, F=2,32 millions) de migrants en âge de travailler en 2010 et 2019, respectivement, soit une augmentation de 117,7 %.

En termes de sexe, une tendance similaire a été observée pour les hommes et les femmes. Il convient également de noter que les migrants internationaux en âge de travailler représentaient plus de 71 % de la population totale des migrants internationaux en 2019.

Il est à noter en outre que les travailleurs migrants ne représentent qu'une faible proportion (2,9 % en l'an 2019) de la population active dans la région de l'IGAD.

La région de l'IGAD comptait 1,59 million (H=0,86 million, F=0,73 million) et 3,39 millions (H=1,83 million, F=1,56 million) de travailleurs migrants en 2010 et 2019, respectivement, soit une augmentation de 113,8 %. Selon les données chronologiques recueillies, le taux de croissance annuel des travailleurs migrants était de 7,8 %. En 2019, le taux d'activité des travailleurs migrants était de 72,5 %, avec une proportion d'hommes plus élevée (78 %) que celle des femmes (67 %).

Le nombre de jeunes migrants internationaux au sein de la population active de la région de l'IGAD est passé de 0,57 million en 2010 à 1,21 million en 2019. Les jeunes hommes représentaient environ 54 % des jeunes migrants au sein de la population active au cours d'une année donnée.

Entre 2010 et 2019, on a constaté une augmentation de 63 % du volume des transferts de fonds des travailleurs migrants au sein de la région de l'IGAD et de ceux vivant et travaillant en dehors de la région, passant de 3,29 à 5,36 milliards de dollars. Pendant ce temps, une baisse considérable des transferts de fonds a été observée entre 2018 et 2019.

Migration irrégulière et risques de protection associés

En 2019, le stock de migrants en situation irrégulière communiqué par Djibouti dans le cadre du recueil de données de l'UA-HoAI s'élevait à 115 341 personnes, soit 12 % de la population totale. Le flux de migrants en situation irrégulière pour la même année était de 215 710, dont 71 % d'hommes.

D'après les cas signalés, les infractions en matière de traite des personnes sont principalement attribuées à des hommes ou commises par ceux-ci. La majorité d'entre eux sont des jeunes âgés de 15 à 35 ans, ce qui pourrait s'expliquer par le manque d'opportunités d'emploi, du moins dans le cas du Kenya.

Dans le cas du Soudan du Sud, l'analyse a dépeint une augmentation de la proportion d'hommes engagés dans le trafic de migrants entre 2015 et 2018. Le peu de données fournies souligne que le passage clandestin est plus prononcé chez les jeunes âgés de 15 à 35 ans.

LIMITES : DISPONIBILITÉ ET QUALITÉ DES DONNÉES

Le caractère incomplet de certains tableaux dans les deux questionnaires est principalement dû à des problèmes de qualité des données, notamment celles fondées sur des enquêtes par sondage auprès des ménages et, dans une certaine mesure, sur des données de recensement et des données administratives.

Le principal problème est que la plupart des enquêtes par sondage auprès des ménages n'ont pas intégré un nombre suffisant de migrants dans l'échantillon. La sous-couverture ou la non-réponse ont rendu les estimations des caractéristiques des migrants moins précises. En outre, tous les Etats n'incluent pas un module sur la migration dans les recensements et les enquêtes auprès des ménages, alors que les recensements de la population sont la principale source officielle de données migratoires. De même, les sources de données administratives sont incomplètes ou difficiles à utiliser à des fins statistiques.

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

Les principales recommandations sont les suivantes : l'utilisation de sources de données administratives et de nouveaux types de données pour produire des statistiques sur la migration de main-d'œuvre et la migration irrégulière ; la facilitation de l'utilisation de définitions, de concepts, d'indicateurs et de méthodologies harmonisés ; le renforcement des capacités des offices nationaux de statistique (ONS), des mécanismes nationaux de coordination, des ministères du Travail, des Affaires étrangères et des entités gouvernementales chargées des questions d'immigration ; le renforcement de la coordination entre les producteurs de données migratoires au niveau national ; le renforcement du système statistique au niveau de l'IGAD ; et l'assistance aux États membres dans la production de données fiables et opportunes sur la migration de main-d'œuvre et la migration irrégulière.



CHAPITRE 1 | INTRODUCTION

1.1 TENDANCES MIGRATOIRES AU NIVEAU MONDIAL

La migration internationale est un phénomène très dynamique qui, lorsqu'il est soutenu par des politiques appropriées, peut contribuer à un développement inclusif et durable dans les pays d'origine et de destination, tout en bénéficiant aux migrants et à leur famille. Il est donc essentiel de disposer de données fiables sur les migrants et la migration pour évaluer les tendances actuelles et futures, définir les priorités politiques et prendre des décisions éclairées. En outre, des données fiables sur la migration garantissent que les discussions nationales, régionales et internationales sur les phénomènes migratoires sont fondées sur des preuves.

Les estimations mondiales indiquent que le nombre de migrants internationaux a augmenté au cours des cinq dernières décennies. Le nombre de migrants internationaux en 2019 est estimé à 272 millions à l'échelle mondiale, dont près des deux tiers sont des travailleurs migrants (DAES, 2019a ; OIT, 2018), soit plus de trois fois le nombre estimé en 1970 (84 millions). Le rapport International Migration 2019 de la Division de la population du DAES indique qu'en 2019, les migrants internationaux représentaient 3,5 % de la population mondiale, contre 2,8 % en 2000. La plupart de ces migrants internationaux (environ 74 %) étaient en âge de travailler.

Les données de la base de données migratoires de l'Institut de statistique de l'Union africaine (STATAFRIC)¹ indiquent que la population migrante internationale en Afrique est passée de 17,2 millions en 2010 à 26,3 millions en 2019, soit un taux de croissance annuel moyen de 4,8 %. En outre, 77 % de la migration internationale en Afrique en 2019 surviennent au sein de la population en âge de travailler.

La migration internationale des personnes est très réglementée. Chaque pays ou groupe de pays a adopté des approches différentes pour déterminer comment et dans quelles circonstances les ressortissants d'autres pays peuvent entrer, vivre, étudier ou travailler à l'intérieur de leurs frontières. La demande d'émigration ou d'immigration n'est pas toujours conforme aux systèmes qui réglementent les mouvements transnationaux des personnes, et beaucoup cherchent des mécanismes alternatifs pour se déplacer à l'étranger. Certains cherchent des moyens de surmonter les obstacles à la migration. D'autres essaient de raccourcir les délais de traitement, de réduire les coûts ou d'éliminer la nécessité d'obtenir les documents officiels associés à la migration régulière. Les chiffres exacts sur la traite des personnes sont limités ou inconnus, car nombre de pays ne recueillent ni ne publient de telles données. Cependant, les estimations indiquent que 25 000 à 30 000 personnes ont été victimes de la traite dans la région de la Corne de l'Afrique entre 2009 et 2013².

1.2 SYNTHÈSE DES TENDANCES MIGRATOIRES DANS LA RÉGION DE L'IGAD

Les migrations et les déplacements forcés dans la région de l'IGAD sont motivés par de nombreux facteurs (conflits, dégradation de l'environnement, catastrophes et pauvreté) qui obligent les populations à partir à la recherche de la sécurité et d'opportunités économiques, entre autres. La plupart des migrants et des populations déplacées de la région de l'IGAD restent dans leur pays ou dans la région. C'est pour cette raison que les pays de la région de l'IGAD sont en même temps des lieux d'origine, de transit et de destination.

Les éléments de la base de données migratoires de STATAFRIC indiquent que la population de migrants internationaux dans la région de l'IGAD est passée de 3,1 millions en 2010 à 6,5 millions en 2019, soit un taux de croissance annuel moyen de 7,4 %.

En outre, la région de l'IGAD compte l'une des plus fortes concentrations de populations déplacées de force dans le monde. Fin décembre 2020, on comptait 8,9 millions de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays en raison de conflits, 4,6 millions de réfugiés et de demandeurs d'asile, et près de 3 millions de personnes nouvellement déplacées par des catastrophes³. La plupart des déplacements dans la région ont été prolongés et ont duré en moyenne dix ans. Même des pays relativement stables comme le Kenya et l'Ouganda ont connu des déplacements internes de leurs populations. Les déplacements forcés affectent les pays d'origine et ont des répercussions sur l'ensemble ou la majeure partie de la région de l'IGAD, comme c'est le cas avec la présence de réfugiés somaliens et sud-soudanais dans toute la région.

La région de l'IGAD est également sujette à des flux migratoires mixtes, dont les principales caractéristiques sont le caractère irrégulier et la multiplicité des facteurs à l'origine de ces mouvements, ainsi que les besoins et profils différenciés des personnes concernées (OIM 2008). Ces flux migratoires mixtes sont principalement destinés : a) à l'Europe via le Soudan, la Libye et l'Égypte ; b) au Royaume d'Arabie Saoudite et d'autres pays du Golfe via Djibouti, le nord de la Somalie et le Yémen, et c) à l'Afrique du Sud via le Kenya, la Tanzanie, la Zambie et le Malawi.

1 Les données recueillies auprès des États membres de l'Union africaine à travers le questionnaire sur les migrations internationales de main-d'œuvre sont organisées dans une base de données relationnelle appelée dans ce rapport "la Base de données migratoires de STATAFRIC".

2 ONUDC (2016). Rapport mondial sur la traite des personnes. Recherche ONUDC.

3 Rapport Mondial sur les déplacements internes, 2021

1.3 CADRES MONDIAUX

Les objectifs de développement durable (ODD) comprennent 169 cibles, dont huit sont associées aux migrations internationales. Ces cibles peuvent être classées en trois groupes, comme suit :

Le premier groupe (cibles 8.8, 10.7 et 17.18) concerne la gouvernance des migrations. La cible 10.7 vise à faciliter les migrations et la mobilité des personnes de manière ordonnée, sûre et responsable, notamment par la mise en œuvre de politiques migratoires planifiées et bien gérées. La cible 8.8 reconnaît les droits et la protection des travailleurs migrants, tandis que la cible 17.18 vise à promouvoir une gouvernance des migrations fondée sur des données et bien éclairée en appelant à une plus grande capacité des pays en développement à fournir des données ventilées, notamment sur le statut migratoire.

Le deuxième groupe de cibles des ODD (10.c et 4.b) concerne la migration et le développement. Ce groupe reconnaît la contribution positive des migrants à la croissance inclusive et au développement durable. La cible 10.c demande explicitement à la communauté mondiale de réduire les coûts de transaction des transferts de fonds des migrants à moins de 3 % à l'horizon 2030. En outre, le potentiel « d'afflux de cerveaux » et d'accumulation de capital humain lié aux migrants est reconnu dans la cible 4.b, qui appelle à un développement substantiel de l'aide sous forme de bourses pour les migrants des pays en développement afin qu'ils puissent s'inscrire dans l'enseignement supérieur dans les pays développés et d'autres pays en développement.

Le troisième groupe, composé des cibles 5.2, 8.7 et 16.2, concerne la traite des personnes. La cible 5.2 invite les États membres à éliminer toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles, y compris la traite, l'exploitation sexuelle et les autres types d'exploitation. La cible 8.7 appelle à des mesures immédiates et efficaces pour éradiquer le travail forcé, mettre fin à l'esclavage moderne et à la traite des personnes et assurer l'interdiction et l'élimination du travail des enfants. La cible 16.2 appelle à mettre fin à la maltraitance, à l'exploitation, à la traite et à toutes les formes de violence à l'égard des enfants.

Le Protocole de 2000 visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, notamment des femmes et des enfants, cherche à prévenir et combattre la traite des personnes, protéger et aider les victimes de cette traite, en particulier les femmes et les enfants, poursuivre les auteurs de ces crimes et promouvoir la coopération entre les États parties. En octobre 2019, ce protocole a été ratifié par 174 États membres. Le Protocole de 2000 contre le trafic illicite de migrants par terre, air et mer, ratifié par 148 États membres, vise à combattre et à prévenir le trafic de « marchandises humaines ». En outre, il réaffirme que la migration en soi n'est pas un crime et que les migrants peuvent être des victimes ayant besoin de protection.

Tableau 1 : Etat de ratification des protocoles sur le trafic de migrants et la traite des personnes par les Etats membres de l'IGAD

Pays	Année de ratification du protocole sur le trafic de migrants	Année de ratification du protocole sur la traite des personnes
Djibouti	2005	2005
Érythrée	Pas encore	2014
Ethiopie	2012	2012
Kenya	2005	2005
Somalie	Pas encore	Pas encore
Sud Soudan	Pas encore	Pas encore
Soudan	2018	2014

Source: <https://www.unodc.org/unodc/en/treaties/CTOC/signatures.html>

En 2018, deux pactes mondiaux liés aux migrations internationales, à savoir le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières et le Pacte mondial pour les réfugiés, ont été adoptés par les États membres des Nations unies. Ces deux pactes mondiaux fournissent les plans permettant aux gouvernements et à toutes les parties prenantes d'assurer une coopération plus efficace et des efforts collectifs en matière de migration internationale.

1.3.1 Le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières

Le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières a été approuvé par l'Assemblée générale des Nations unies le 19 décembre 2018. Il s'agit d'un cadre de coopération non juridiquement contraignant qui favorise la coopération internationale entre tous les acteurs concernés par les migrations, tout en reconnaissant qu'aucun État ne peut seul faire face aux migrations et en défendant la souveraineté des États ainsi que leurs obligations en vertu du droit international.

Le Pacte mondial pour les migrations reconnaît que les migrations ont été une source de prospérité, d'innovation et de développement durable à l'échelle mondiale. Ces effets positifs peuvent être optimisés en améliorant leur gouvernance. Il définit une « compréhension commune », des « responsabilités partagées » et une « unité d'objectif » pour que les migrations profitent à tous. En outre, il engage à répondre aux besoins particuliers des migrants en situation de vulnérabilité.

Le Pacte mondial pour les migrations fixe 23 objectifs, dont chacun contient un engagement, suivi d'une série d'actions considérées comme des instruments politiques pertinents et des meilleures pratiques. L'objectif 1 souligne la nécessité de recueillir et d'utiliser des données précises et ventilées comme base de politiques fondées sur des preuves.

1.3.2 Le Pacte mondial pour les réfugiés

Le Pacte mondial pour les réfugiés a été adopté en 2018. Cette résolution a été énoncée comme une expression de la volonté politique et de l'ambition de mettre en œuvre le principe du partage des charges et des responsabilités, de mobiliser la communauté internationale dans son ensemble et de galvaniser l'action en vue d'une meilleure réponse aux situations de réfugiés. Il reconnaît que la coopération internationale est essentielle pour trouver des solutions durables aux situations de réfugiés. Le Pacte mondial pour les réfugiés a quatre objectifs principaux, à savoir : alléger les pressions sur les pays qui accueillent des réfugiés, renforcer l'autonomie des réfugiés, élargir l'accès aux solutions des pays tiers et soutenir les conditions dans les pays d'origine en vue d'un retour dans la sécurité et la dignité.



1.4 CADRES CONTINENTAUX AFRICAINS

Il existe plusieurs cadres politiques et instruments juridiques visant à améliorer la migration internationale à l'échelle du continent africain. La Commission de l'Union africaine (CUA) a adopté deux instruments clés : le Programme conjoint sur la migration de main-d'œuvre (JLMP) et le Cadre de politique migratoire pour l'Afrique et son plan d'action (CPMA 2018-2030) révisé, pour une meilleure gestion de la migration sur le continent.

Le JLMP a été adopté par l'Assemblée des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine en janvier 2015 et vise à soutenir la mise en œuvre effective d'initiatives de mobilité humaine en tant que clé du développement dans toutes les régions d'Afrique. Il se veut une intervention régionale stratégique pour tirer parti de la migration aux fins du développement.

Le CPMA et son plan d'action fournissent des directives complètes permettant aux États membres et aux communautés économiques régionales de concevoir et de mettre en œuvre des politiques migratoires. Les principaux domaines thématiques couverts par le CPMA sont la gouvernance des migrations, la migration de main-d'œuvre et l'éducation, la participation des diasporas, la gouvernance des frontières, la migration irrégulière, les déplacements forcés, la migration interne, la migration et le commerce, ainsi que onze autres questions transversales, notamment les données et la recherche sur les migrations (CUA 2018, p. 8-9)⁴. En ce sens, le CPMA reconnaît que les données migratoires sont essentielles à l'intégration de la migration dans les cadres politiques et de planification ainsi que dans les initiatives de développement et sont indispensables à l'élaboration de politiques et de programmes migratoires efficaces fondés sur des preuves (CUA 2018, p. 70).

L'Agenda 2063 de l'UA a été adopté en 2015. Il comprend des objectifs et des cibles liés à la libre circulation des personnes au sein des blocs économiques régionaux ainsi qu'un programme d'exemption de visa à l'échelle du continent pour les voyages intra-africains. Il envisage la création d'un passeport panafricain et la libre circulation des personnes, évoque explicitement les questions de migration dans l'Aspiration 2 (Un continent intégré, politiquement uni, fondé sur les idéaux du panafricanisme et la vision de la Renaissance de l'Afrique) et l'Aspiration 7 (L'Afrique en tant qu'acteur et partenaire mondial fort, uni et influent).

En janvier 2018, l'Union africaine a adopté le Protocole sur la libre circulation des personnes en Afrique pour favoriser un commerce intra-africain et une mobilité de la main-d'œuvre plus importants. Elle met également l'accent sur la protection des droits humains fondamentaux des travailleurs migrants et de leurs familles. S'agissant des données migratoires, le Protocole appelle les États parties à enregistrer, documenter et, sur demande, mettre à disposition toutes les formes de données migratoires agrégées aux ports ou points d'entrée ou de sortie de leur territoire (UA, 2018 ; Art. 25).



4 Le Cadre de politique migratoire pour l'Afrique et son Plan d'action (2018-2030).

1.5 CADRES RÉGIONAUX DE L'IGAD

Les dynamiques de migration et de déplacement au sein de la région de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) sont traitées dans le Cadre régional de politique migratoire (RMPF) adopté en 2012 et devenu la principale référence politique de l'IGAD en matière de migration. Les aspirations fondamentales du RMPF sont les suivantes :

- ▶ fournir une approche régionale globale de la gestion des migrations

- ▶ faciliter l'harmonisation des politiques de gestion des migrations aux niveaux régional et national ;

- ▶ fournir un large éventail de recommandations sur diverses questions migratoires, à titre de guide pour les gouvernements ;

- ▶ soutenir les efforts déployés par les États membres pour élaborer des politiques migratoires nationales qui répondent de manière plus complète et plus globale aux défis et préoccupations spécifiques liés aux migrations.

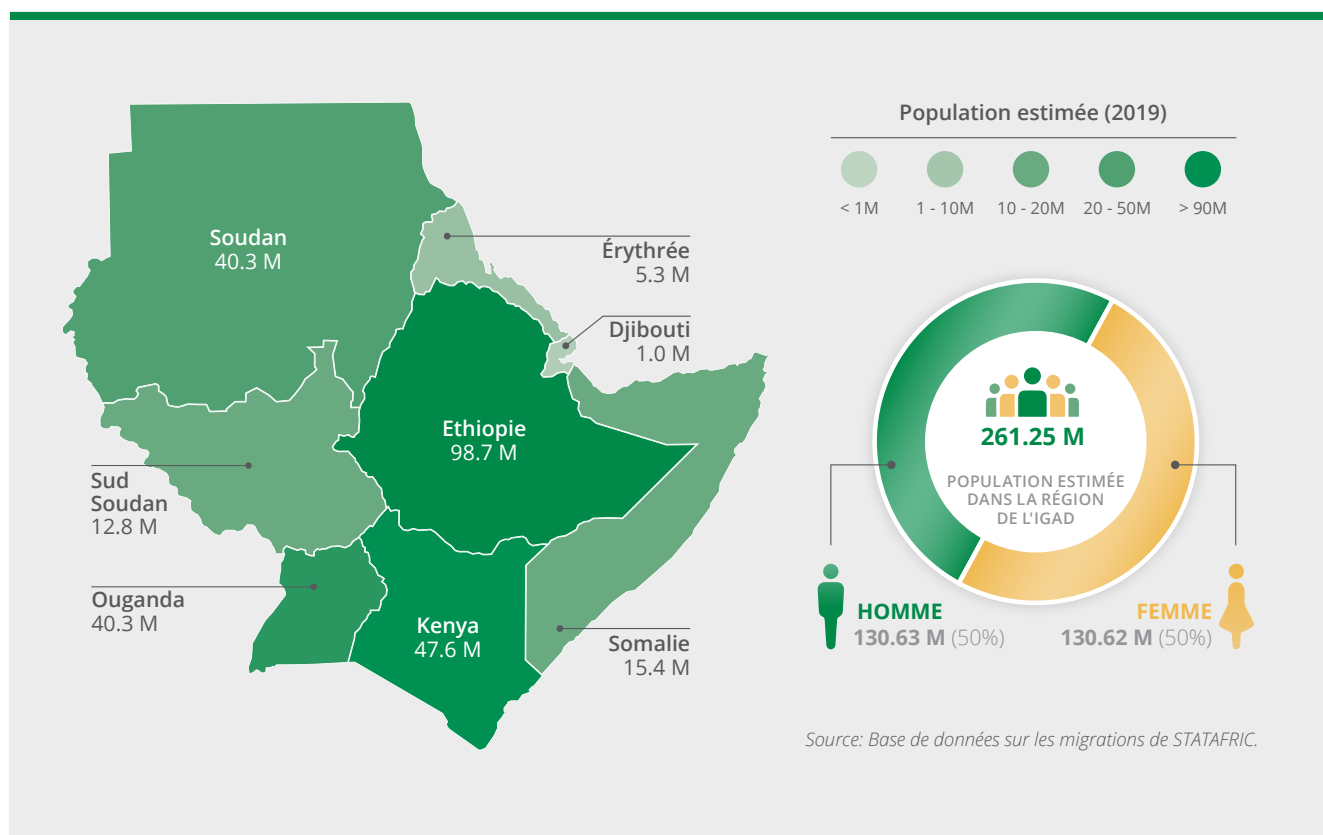
Le RMPF reconnaît l'importance des données migratoires en tant que composante essentielle de l'élaboration des politiques, avec un accent particulier sur le recueil et l'analyse des données migratoires (9.1) ainsi que sur le renforcement de l'échange régional de données migratoires (9.2).

En plus du RMPF, la Déclaration de Djibouti sur l'éducation des réfugiés a été adoptée en 2017 avec pour objectif principal de garantir que chaque réfugié, rapatrié et membre des communautés d'accueil ait accès à une éducation de qualité dans un environnement d'apprentissage sûr au sein des États membres de l'IGAD, sans discrimination.

1.6 COUVERTURE DE L'IGAD

L'IGAD est composée de huit États membres aux structures économiques et aux zones agroécologiques variées. Ce sont : Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Somalie, Sud Soudan, Soudan et Ouganda. La population totale de la région de l'IGAD était de 207,5 millions d'habitants en 2010, chiffre qui a régulièrement augmenté au cours de la dernière décennie pour atteindre une population estimée à 261,2 millions de personnes en 2019. Les populations varient, l'Éthiopie étant le pays le plus peuplé et Djibouti le moins peuplé de la région.

Carte 1 : Répartition de la population dans les États membres de l'IGAD en 2019 (en millions)



1.7 SYNTHÈSE DE L'APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

Ce rapport repose sur les données recueillies auprès des États membres de l'IGAD de novembre 2019 à juin 2020 dans le cadre de deux initiatives : le JLMP et l'initiative UA/OIM pour la Corne de l'Afrique sur la traite des personnes et le trafic de migrants.

Les données sur les statistiques de la migration de main-d'œuvre ont été recueillies à l'aide du questionnaire sur les migrations internationales de main-d'œuvre, composé de 17 tableaux permettant de recueillir des données sur la population totale, les stocks et les flux migratoires et certains indicateurs liés à la migration de main-d'œuvre pour chaque État membre. Les données sur la migration irrégulière ont été recueillies à l'aide du questionnaire de l'Union africaine sur la migration irrégulière et les risques de protection associés,

composé de vingt tableaux permettant de recueillir des données sur les risques de protection associés, les stocks et les flux de migration irrégulière pour chaque État membre.

En raison de la pandémie de COVID-19 qui sévit, les États membres ont été mobilisés virtuellement. Pour la composante Migration de main-d'œuvre, des réunions virtuelles individuelles ont été organisées conjointement par l'IGAD et la CUA, avec le soutien de Statistique Suède et d'autres partenaires techniques (à savoir la GLZ, l'OIM et l'Organisation internationale du travail (OIT)). Les discussions et les échanges avec les points focaux des offices nationaux de statistique (ONS) sur les statistiques migratoires ont porté sur un examen détaillé de la disponibilité des données et des sources de données fiables pour renseigner le questionnaire. Outre les réunions de consultation avec les ONS, des réunions techniques ont été organisées pour traiter de la qualité des données sur toute la chaîne de valeur statistique. Des experts techniques de Statistique Suède ont apporté leur assistance dans le cadre du recueil, de l'estimation et de l'analyse des données soumises.

Le Secrétariat de l'IGAD et les États membres ont participé à un atelier virtuel de validation des données pour la région Afrique de l'Est organisé par la CUA, les communautés économiques régionales et Statistique Suède avec le soutien des partenaires du JLMP. Avant l'atelier, les points focaux de chaque État membre ont reçu des tableaux résumant les données nationales recueillies ainsi qu'une proposition sur la manière dont les données recueillies et estimées seraient publiées dans le rapport. Les réactions des pays pendant et après l'atelier ont été prises en compte dans les ensembles de données finaux. Ainsi, le rapport a été élaboré sur la base des données des États membres.

Pour la composante Migration irrégulière, l'IGAD et STATAFRIC ont coordonné avec les États membres de manière virtuelle pour s'assurer qu'ils renseignent le questionnaire. Deux réunions virtuelles de validation ont été organisées conjointement par la CUA et l'OIM, avec la participation du Secrétariat de l'IGAD et des États membres. Les discussions et les échanges avec les points focaux ont porté sur un examen détaillé des données disponibles sur la migration irrégulière et les risques de protection associés. Au cours de ces réunions virtuelles, les points focaux ont été guidés à travers le questionnaire pour s'assurer qu'ils sont rompus au remplissage des tableaux. Cette étape a permis de s'assurer de l'examen approfondi et de l'exactitude des données des États membres.

Les détails de l'approche méthodologique utilisée dans l'élaboration de ce rapport sont présentés au Chapitre 4.





CHAPITRE 2

PROFIL DE LA POPULATION DE LA RÉGION DE L'IGAD

Ce chapitre présente le profil démographique de la région de l'IGAD, qui comprend la taille de la population, la population en âge de travailler, la population active et le taux d'activité.

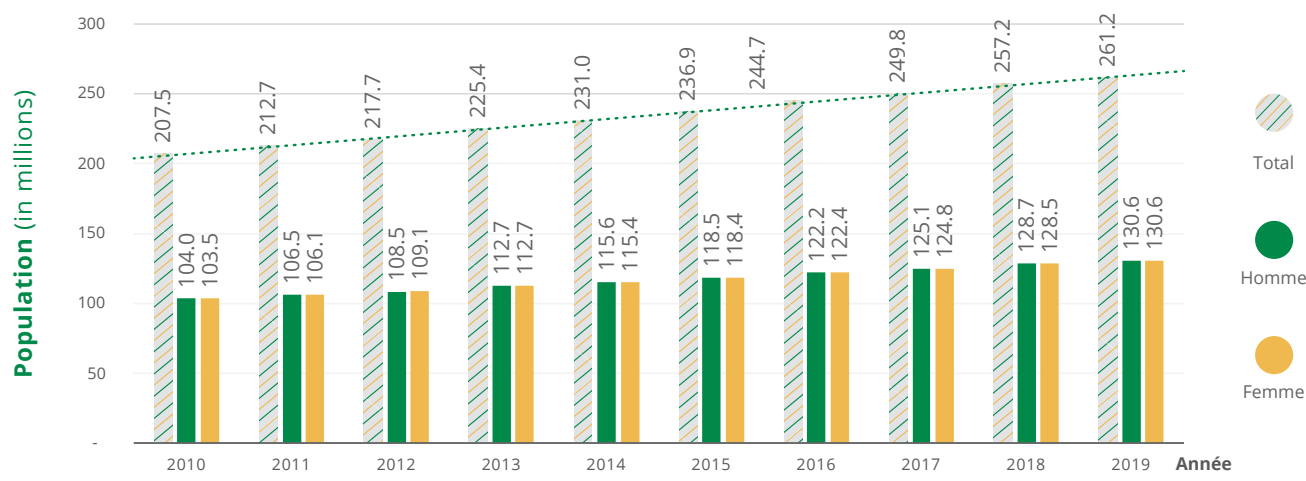
2.1 TAILLE DE LA POPULATION

La population totale de la région de l'IGAD était de 207,5 millions de personnes en 2010 et est estimée à 261,2 millions de personnes en 2019. Cela représente une augmentation constante au cours de la dernière décennie, équivalant à 53,7 millions de personnes, soit une augmentation de 25,9 % par rapport à 2010 et un taux de croissance annuel de 2,3 %.

Le nombre de femmes est passé de 103,5 millions en 2010 à 130,6 millions en 2019, soit une augmentation de 26,2 %, tandis que le nombre d'hommes est passé de 103,9 millions en 2010 à 130,6 millions en 2019, soit une augmentation de 25,6 %. En 2019, la population comptait une proportion de femmes et d'hommes de quasiment 50/50.

Selon les données de 2019, l'Éthiopie reste le pays le plus peuplé de la région de l'IGAD, avec une population estimée à 98,7 millions d'habitants, soit 37,8 % de la population totale de la région de l'IGAD, tandis que Djibouti détenait la part la plus faible de la population de la région IGAD (0,4 %) en 2010 et 2019.

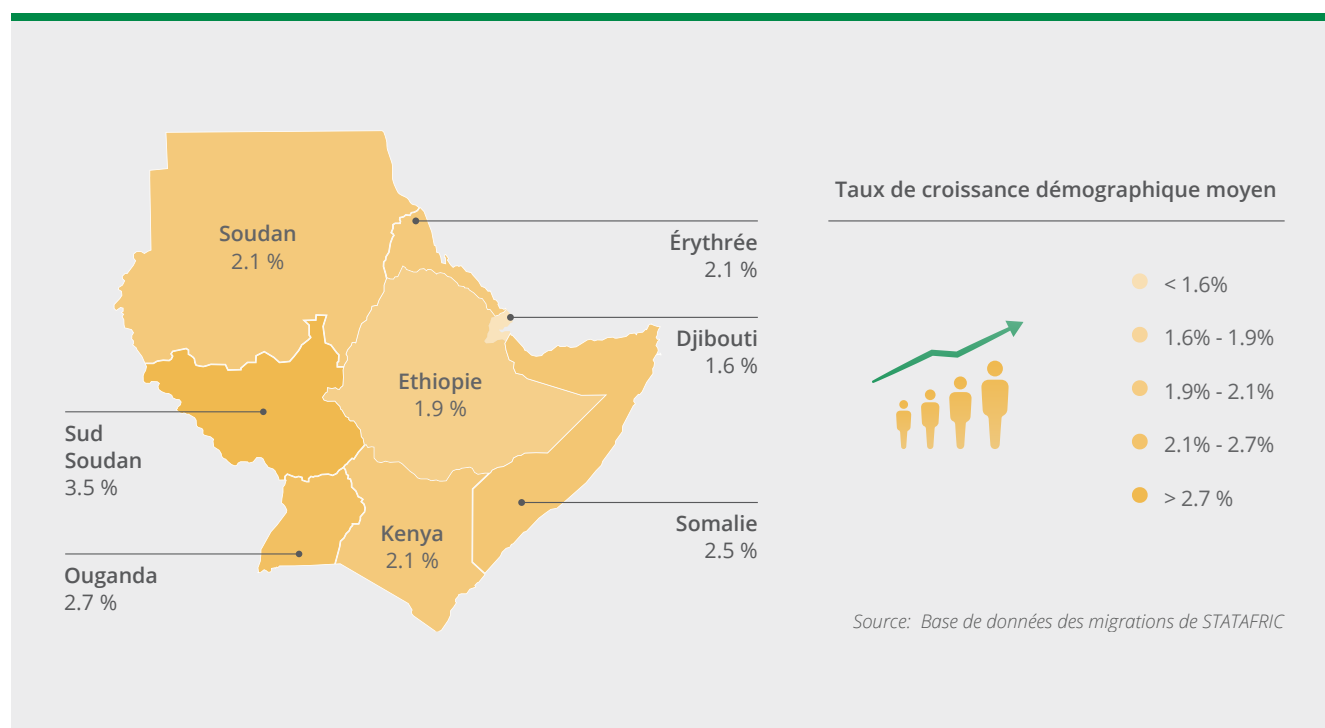
Figure 1 : Population de la région de l'IGAD par sexe, de 2010 à 2019 (en millions)



Source: Base de données des migrations de STATAFRIC

Bien que le taux de croissance annuel moyen entre les années 2010 et 2019 pour la région de l'IGAD ait été de 2,3 %, il existe des variations dans les taux de croissance entre les pays, comme l'illustre la carte 2 ci-dessous :

Carte 2 : Taux annuel moyen de croissance démographique dans les Etats membres de l'IGAD, de 2010 à 2019 (en pourcentage)

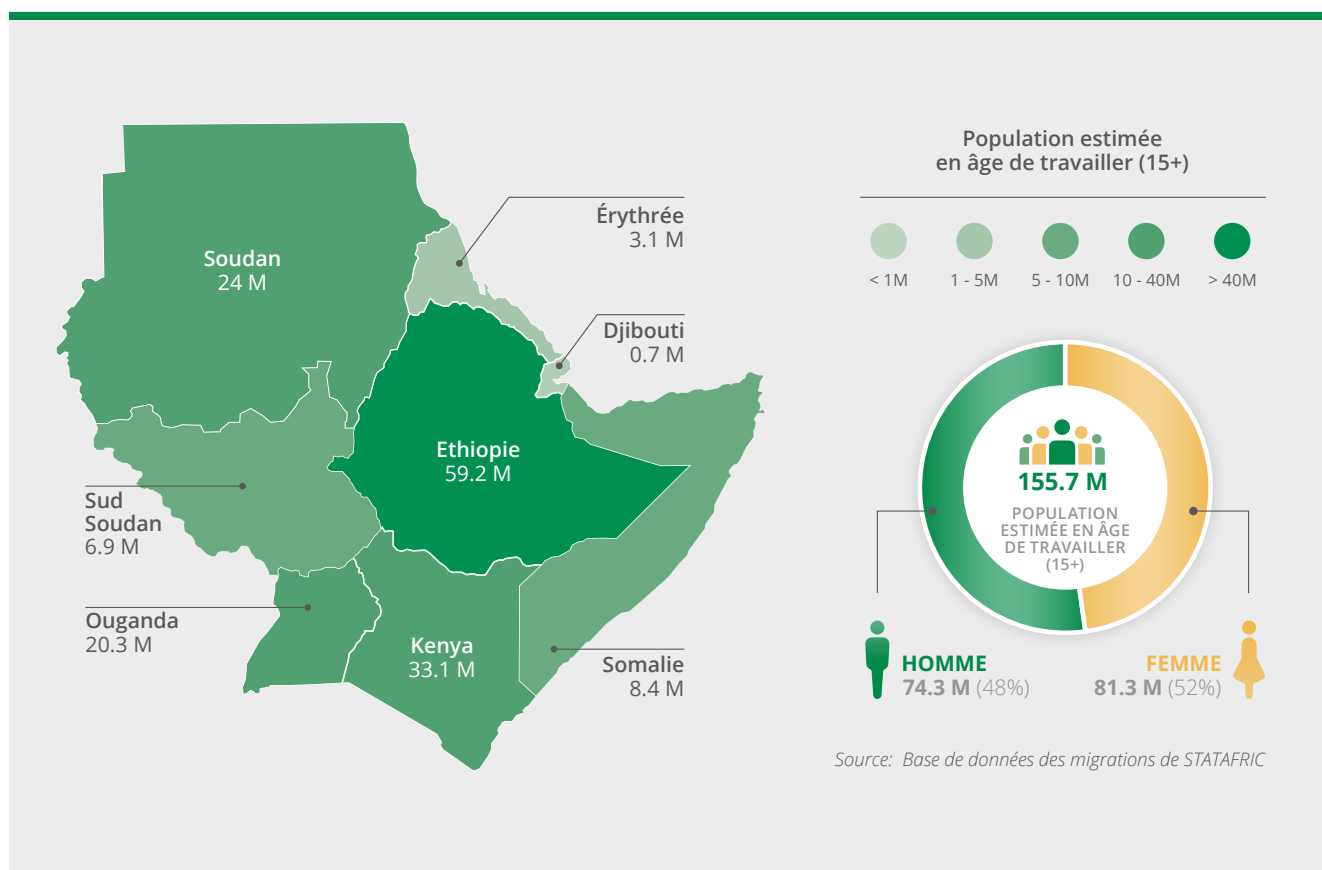


2.2 POPULATION EN ÂGE DE TRAVAILLER

La population en âge de travailler correspond au nombre de travailleurs potentiels dans l'économie d'un pays. Selon les normes statistiques internationales, la population en âge de travailler comprend les personnes âgées de 15 ans et plus.

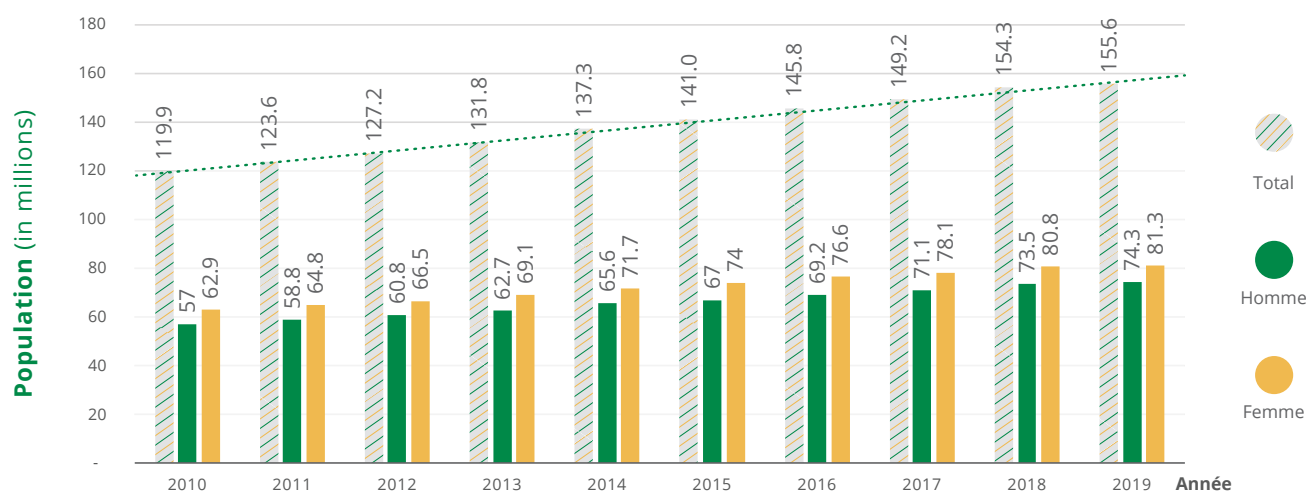
D'après les estimations, la population en âge de travailler dans la région de l'IGAD était de 155,6 millions de personnes en 2019, soit 59,6 % de la population totale. Il y a eu une augmentation de 29,8 % par rapport à l'année 2010. Le nombre d'hommes de la population en âge de travailler pour la région est passé de 57,0 millions en 2010 à 74,3 millions en 2019 (soit une augmentation de 30,3 %), tandis que celui des femmes est passé de 62,9 millions en 2010 à 81,3 millions en 2019 (soit une augmentation de 29,3 %).

Carte 3 : Population en âge de travailler dans les Etats membres de l'IGAD en 2019 (en millions)



La proportion de la population en âge de travailler dans la population totale est passée de 57,8 % en 2010 à 59,6 % en 2019. Cette augmentation peut avoir un impact significatif sur le marché du travail et l'économie, en offrant des opportunités de croissance économique tout en créant des défis pour la création d'emplois et l'intégration des nouveaux arrivants sur le marché du travail. Les politiques en cours d'élaboration devraient donc considérer ce groupe comme un potentiel sur le marché du travail.

Figure 2 : Population en âge de travailler dans la région de l'IGAD, par sexe, de 2010 à 2019 (en millions)



Source: Base de données des migrations de STATAFRIC

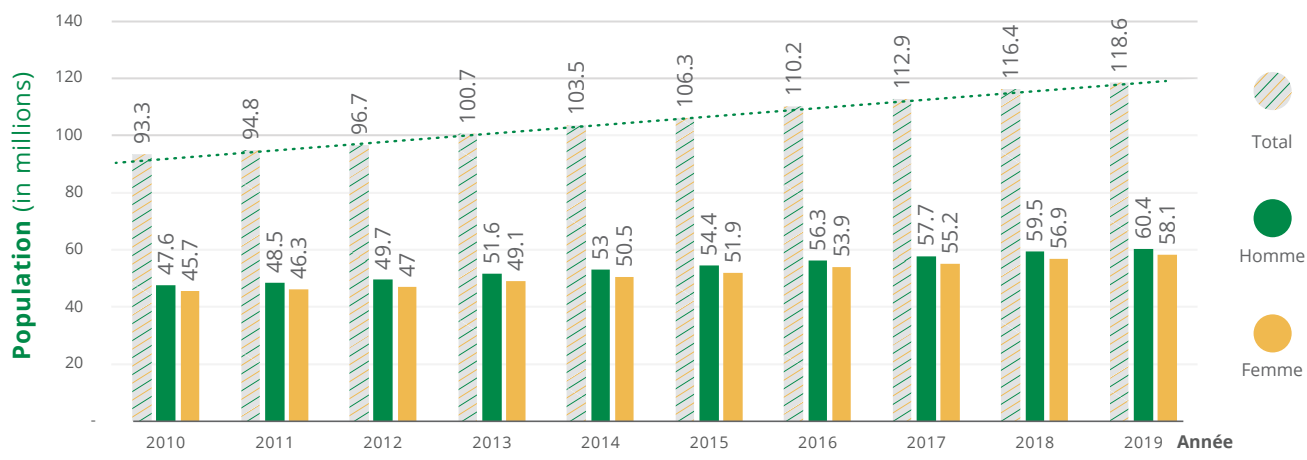
2.3 POPULATION ACTIVE ET TAUX D'ACTIVITÉ

Selon la définition de l'OIT, « la population active comprend toutes les personnes en âge de travailler, qui fournissent la main-d'œuvre nécessaire à la production de biens et de services au cours d'une période de référence spécifiée. Il s'agit de la somme totale des personnes en âge de travailler qui sont employées et de celles qui sont au chômage. » (OIT, n.d.).

La population active dans la région de l'IGAD a augmenté de 27 % entre 2010 et 2019, passant de 93,3 millions à 118,6 millions de personnes. Le nombre de femmes au sein de la population active est passé de 45,7 millions en 2010 à 58,1 millions en 2019, soit une augmentation de 27,2 %. Au cours de la même période, le nombre d'hommes au sein de la population active est passé de 47,6 millions à 60,4 millions, soit une augmentation de 26,8 %. Le nombre d'hommes de la population active est supérieur au nombre de femmes pour toutes les années, même si les femmes sont plus nombreuses dans la population en âge de travailler de la région. Il est donc nécessaire de créer des politiques et des programmes visant à accroître le nombre de femmes au sein de la population active.



Figure 3 : Population active dans la région de l'IGAD, par sexe, de 2010 à 2019 (en millions)

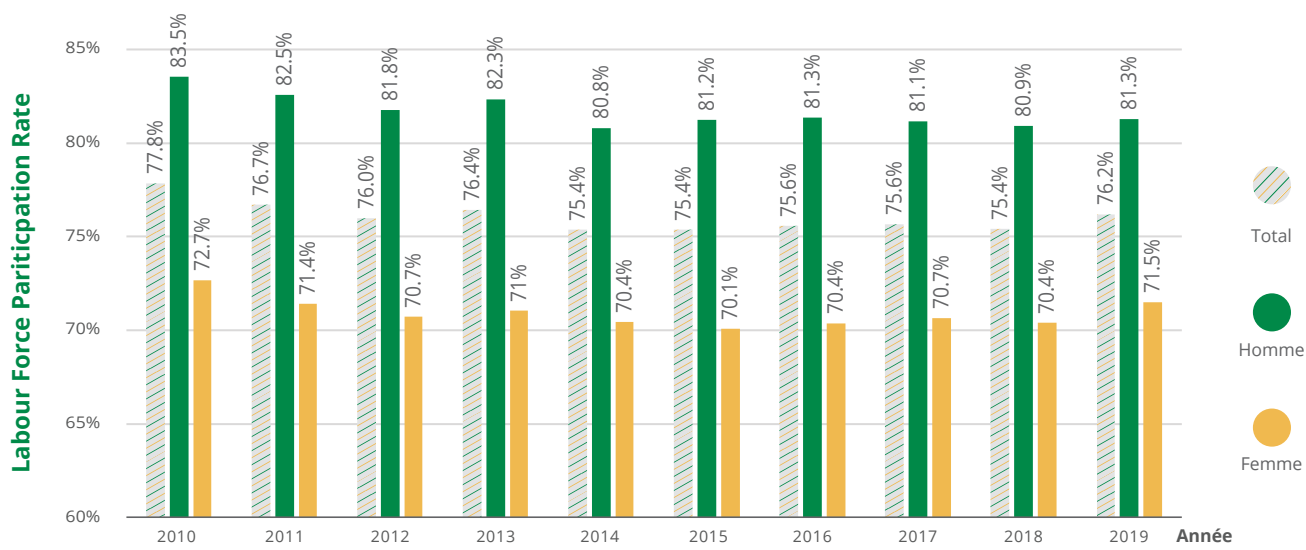


Source: Base de données des migrations de STATAFRIC

Le taux d'activité exprime la population active en pourcentage de la population en âge de travailler (OIT, n.d.). Il indique la taille de l'offre de main-d'œuvre disponible pour la production de biens et de services par rapport à la population en âge de travailler.

Le taux d'activité dans la région de l'IGAD pour l'année 2019 était de 76,2 %, avec une proportion plus élevée d'hommes (81,3 %) par rapport aux femmes (71,5 %). Cette tendance est constante au cours des années évaluées dans ce rapport, l'année 2019 enregistrant une différence de 9,8 % entre les hommes et les femmes. Cette disparité entre les sexes nécessite des modalités pour s'assurer que davantage de femmes rejoignent la population active en cernant et en traitant les facteurs susceptibles d'entraver l'équité entre les sexes. Il faudrait s'efforcer d'élaborer des politiques qui améliorent l'inclusion et la participation des femmes dans la population active de la région.

Figure 4 : Taux d'activité dans la région de l'IGAD par sexe, de 2010 à 2019 (en pourcentage)



Source: Base de données des migrations de STATAFRIC



CHAPITRE 3

LES MIGRATIONS INTERNATIONALES DANS LA RÉGION DE L'IGAD

Ce chapitre donne tout d'abord un aperçu des stocks de migrants internationaux dans les États membres de l'IGAD, puis présente une analyse de la migration internationale de main-d'œuvre, des transferts de fonds et de la migration irrégulière dans la région de l'IGAD.

Selon l'analyse des tendances, les hommes représentent plus de la moitié des migrants internationaux dans la région de l'IGAD, oscillant essentiellement autour de 54 %.

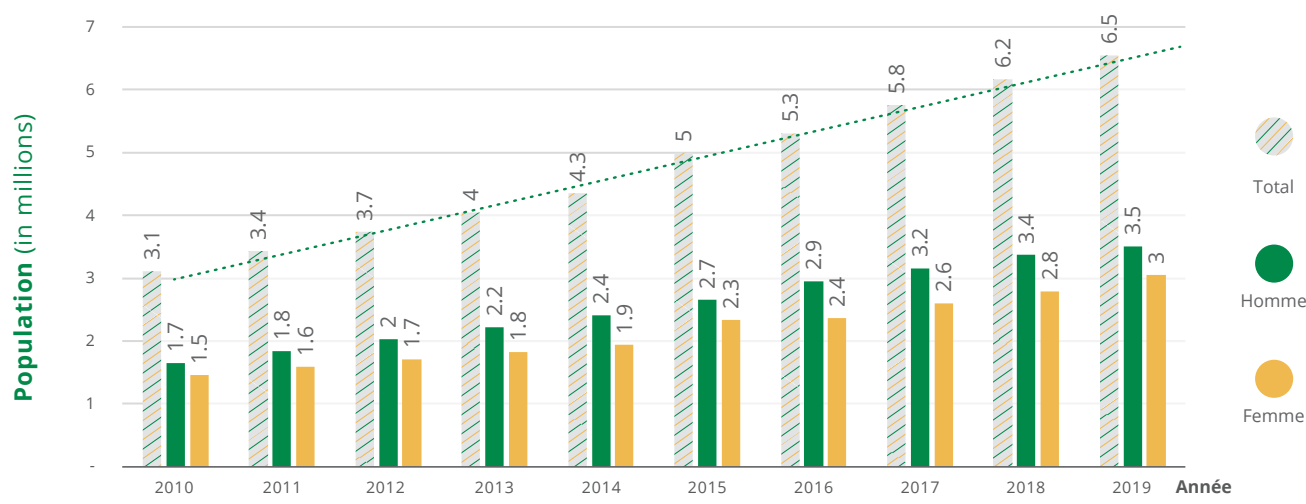
Un migrant international peut se définir comme « une personne qui change de pays de résidence habituelle » (DAES 1998, para. 32). De même, le stock de migrants internationaux dans un pays peut se définir comme « l'ensemble des personnes ayant changé de pays de résidence habituelle, c'est-à-dire les personnes ayant passé au moins un an de leur vie dans un pays autre que celui dans lequel elles vivent au moment du recueil des données » (DAES 1998, para. 185).

3.1 MIGRATION RÉGULIÈRE - MIGRATION DE MAIN-D'ŒUVRE

3.1.1 Stock de migration

Le nombre de migrants internationaux dans la région de l'IGAD a augmenté au fil des ans, passant de 3,1 millions de migrants enregistrés en 2010 à 6,5 millions en 2019, soit une augmentation de 110,2 %, ce qui se traduit par un taux de croissance annuel de 7,4 %. La tendance est la même pour les deux sexes. Le nombre de migrants masculins enregistré en 2010 était de 1,7 million, contre 3,5 millions en 2019, soit une augmentation de 111,9 %. De même, le nombre de femmes migrantes en 2010 était de 1,5 million, alors qu'en 2019, la région a enregistré 3 millions de femmes migrantes, soit une augmentation de 108,3 %. Ces évolutions correspondent à des taux de croissance annuels de 7,5 % et 7,3 % pour les migrants masculins et féminins, respectivement. Ces tendances indiquent une augmentation des mouvements migratoires au sein de la région de l'IGAD, nécessitant une meilleure gouvernance des migrations en vue du développement socio-économique et de la gestion des questions migratoires.

Figure 5 : Population migrante internationale dans la région de l'IGAD par sexe, de 2010 à 2019 (en millions)

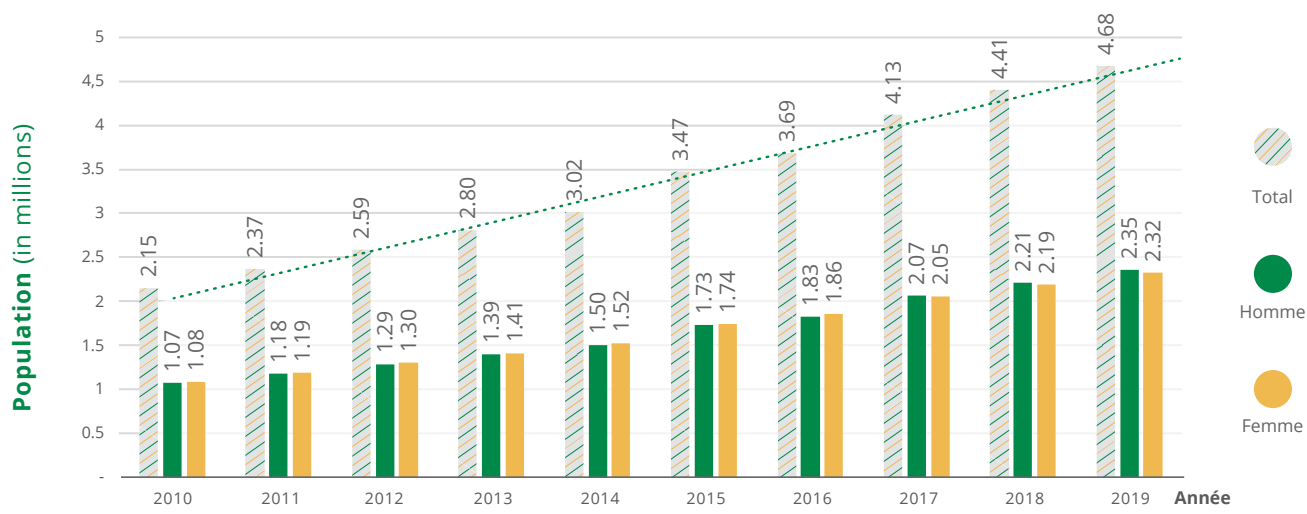


Source: Base de données des migrations de STATAFRIC

3.1.2 Migrants internationaux en âge de travailler

La région de l'IGAD a enregistré une augmentation significative du nombre de migrants en âge de travailler au cours de la dernière décennie, passant de 2,2 millions en 2010 à 4,7 millions en 2019, soit une augmentation de 117,7 %. La tendance était similaire pour les hommes et les femmes. Le nombre de femmes migrantes en âge de travailler est passé de 1,08 million en 2010 à 2,32 millions en 2019, tandis que le nombre d'hommes migrants en âge de travailler est passé de 1,07 million en 2010 à 2,4 millions en 2019. Il convient également de noter que les migrants internationaux en âge de travailler représentaient plus de 71 % de la population totale des migrants internationaux en 2019.

Figure 6 : Migrants internationaux en âge de travailler dans la région de l'IGAD, par sexe, de 2010 à 2019 (en millions)



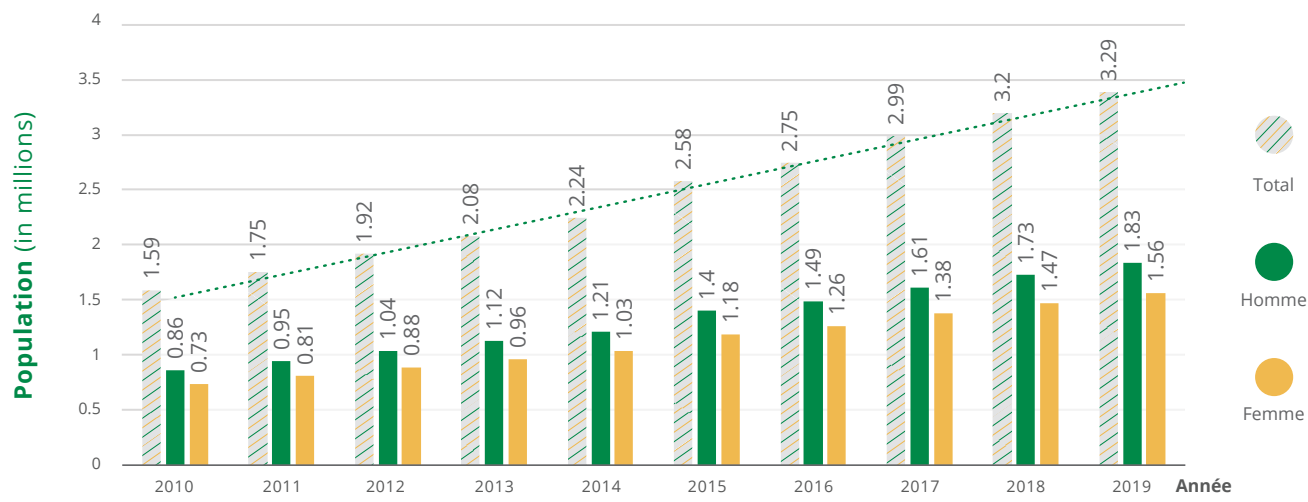
Source: Base de données des migrations de STATAFRIC

3.1.3 Population active migrante et taux d'activité

Les États membres de l'IGAD sont à la fois des pays d'origine, de transit et de destination pour les migrants et les réfugiés, lesquels empruntent de plus en plus les mêmes itinéraires. Bien que les données sur la migration de main-d'œuvre soient rares, la plupart des mouvements migratoires se font au sein de la région de l'IGAD ou vers les régions voisines. Ces flux sont fondés en partie sur des liens historiques et culturels et sur la dynamique mondiale actuelle de l'offre et de la demande de travailleurs. Au sein de la région de l'IGAD, les migrants ne représentent qu'une faible proportion (2,9 % pour l'année 2019) de la population active totale.

La région de l'IGAD comptait 1,59 million de migrants internationaux dans la population active, c'est-à-dire des travailleurs migrants, en 2010. En 2019, ce nombre était de 3,39 millions, soit une augmentation de 113,8 % du nombre de travailleurs migrants dans la région. Le nombre de travailleurs migrants de sexe féminin en 2010 était de 0,73 million, contre 1,56 million en 2019, soit une augmentation de 113,2 %. Au cours de la même période, le nombre de travailleurs migrants masculins est passé de 0,86 million à 1,83 million, soit une augmentation de 114,3 %. Le nombre de travailleurs migrants masculins est supérieur à celui des travailleurs de sexe féminin pour toutes les années étudiées. Selon les données chronologiques recueillies, le taux de croissance annuel des travailleurs migrants était de 7,8 %.

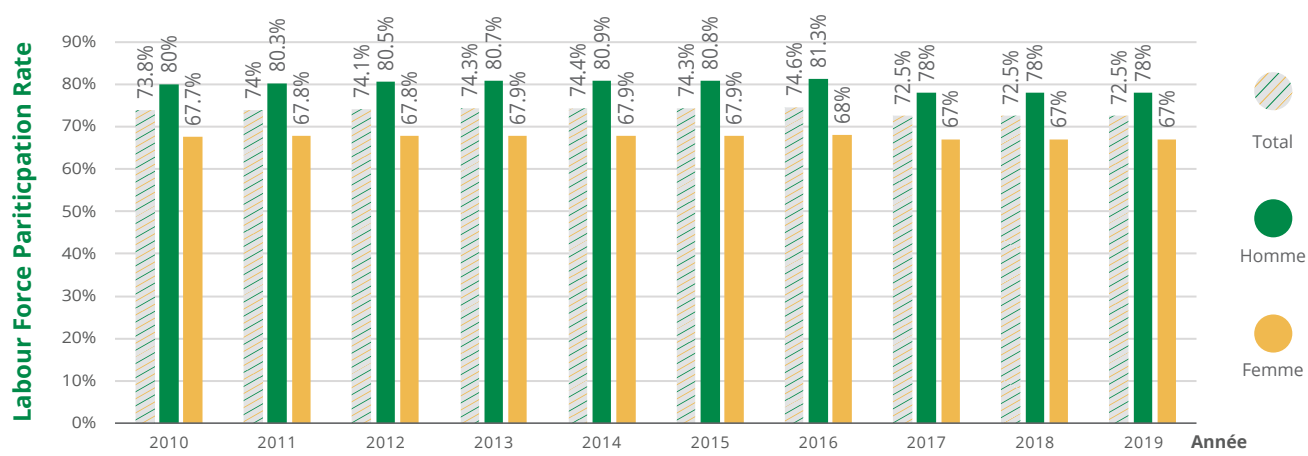
Figure 7 : Population active migrante dans la région de l'IGAD, par sexe, de 2010 à 2019 (en millions)



Source: Base de données des migrations de STATAFRIC

Le taux d'activité exprime la population active migrante (travailleurs migrants) en pourcentage de la population migrante en âge de travailler. Le taux d'activité des travailleurs migrants pour la région de l'IGAD était de 72,5 % en 2019, les hommes constituant une proportion plus élevée de 78,0 %, contre seulement 67,0 % pour les femmes. Cette tendance est constante au cours des années évaluées dans ce rapport, l'année 2019 enregistrant une différence de 11 % entre les hommes et les femmes.

Figure 8 : Taux d'activité des travailleurs migrants dans la région de l'IGAD, par sexe, de 2010 à 2019 (en pourcentage)

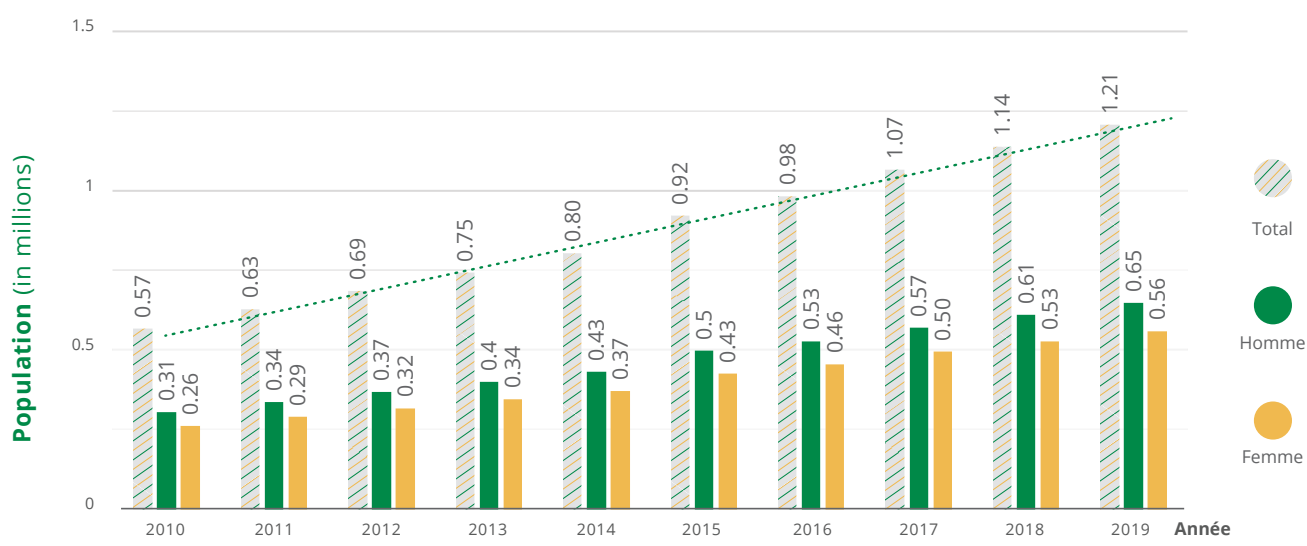


Source: Base de données des migrations de STATAFRIC

3.1.4 Jeunes migrants internationaux au sein de la population active

Ce rapport définit le terme « jeunesse » ou « jeunes » comme englobant toutes les personnes âgées de 15 à 35 ans. Le nombre de jeunes migrants internationaux au sein de la population active est passé de 0,57 million en 2010 à 1,21 millions en 2019. Les jeunes hommes représentaient environ 54 % des jeunes migrants de la population active dans la région de l'IGAD au cours d'une année donnée. En outre, au cours de l'année 2019, la proportion de jeunes migrants internationaux dans la population active par rapport à l'ensemble des migrants internationaux au sein de la population active s'élevait à 35,7 %.

Figure 9 : Jeunes migrants internationaux (de 15 à 35 ans) au sein de la population active de la région de l'IGAD, par sexe, de 2010 à 2019 (en millions)



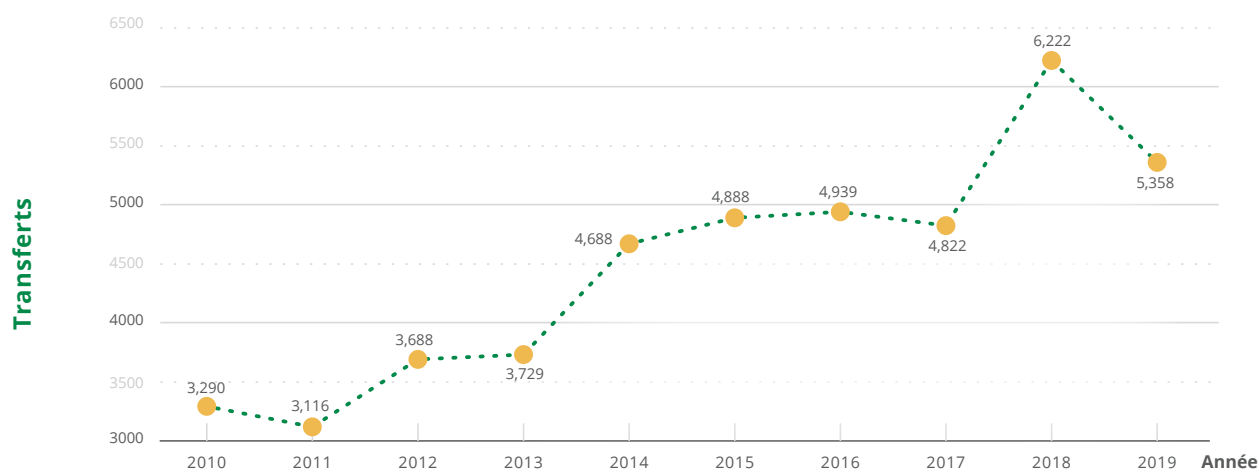
Source: Base de données des migrations de STATAFRIC

3.1.5 Transferts de fonds

Les transferts de fonds, c'est-à-dire la partie des revenus des travailleurs migrants internationaux renvoyée du pays de destination vers le pays d'origine, jouent un rôle essentiel dans l'économie de nombreux pays d'origine. Cependant, les données officielles sur les transferts de fonds vers les pays d'origine sont généralement faibles par rapport aux transferts réels. Cela peut s'expliquer, en partie, par le fait que certains migrants utilisent des canaux informels pour envoyer de l'argent dans leur pays.

Entre 2010 et 2019, on a constaté une augmentation du volume des transferts de fonds des migrants internationaux au sein de la région de l'IGAD et de ceux vivant et travaillant en dehors de la région, passant de 3,29 à 5,36 milliards de dollars US (soit une augmentation de 63 %). Cependant, une baisse considérable de ces transferts a été enregistrée entre 2018 et 2019, ce qui est essentiellement dû à une diminution importante des transferts de fonds déclarés pour le Soudan du Sud, de 1 267 à 80 millions de dollars US.

Figure 10 : Montant total des transferts de fonds des migrants reçus dans les États membres de l'IGAD, de 2010 à 2019 (en millions d'US\$)



Remarque : Les données présentées dans cette figure sont basées sur des sources nationales, qui ont été complétées par des données de la Banque mondiale pour les observations manquantes. L'agrégation exclut l'Érythrée et la Somalie.

Source : Base de données des migrations de STATAFRIC

3.2 MIGRATION IRRÉGULIÈRE ET RISQUES DE PROTECTION ASSOCIÉS

Le Protocole de 2000 visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants, définit la traite des personnes comme « l'acquisition de personnes par des moyens illicites, tels que la force, la fraude ou la tromperie, dans le but de les exploiter ».⁵ Le Protocole de 2000 contre le trafic illicite de migrants par terre, air et mer définit le trafic illicite de migrants comme une activité qui consiste à « obtenir, en vue d'en tirer des avantages financiers ou d'autres avantages matériels, l'entrée illégale d'une personne dans un État dont elle n'est pas ressortissante ou résidente permanente. »⁶

Sur les sept États membres de l'IGAD (à l'exclusion de l'Ouganda, puisqu'il n'était pas membre de l'UA-HoAI), seuls trois (Djibouti, Kenya et Soudan du Sud) ont fourni des données partielles de séries chronologiques (de 2010 à 2019) sur la migration irrégulière, la mortalité des migrants, la traite des personnes, le trafic d'êtres humains, les demandeurs d'asile, les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays. Cela pourrait indiquer des difficultés techniques et de ressources dans le recueil de données sur la traite des personnes et le trafic de migrants parmi les États membres.

3.2.1 Stock et flux migratoires irréguliers

D'après les données communiquées par Djibouti, la migration irrégulière demeure l'un des phénomènes importants dans le pays. Cela est principalement dû au fait que ce territoire est l'un des principaux points de sortie vers le Moyen-Orient. En 2019, le stock de migrants en situation irrégulière obtenu par le recueil de données de l'UA-HoAI s'élevait à 115 341 personnes, soit 12 % de la population totale. Le flux de migrants en situation irrégulière pour la même année était de 215 710, dont 71 % d'hommes.

⁵ Article 3 du Protocole de 2000 visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants, additionnel à la Convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée.

⁶ Article 3 du Protocole contre le trafic de migrants par terre, mer et air, additionnel à la Convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée.

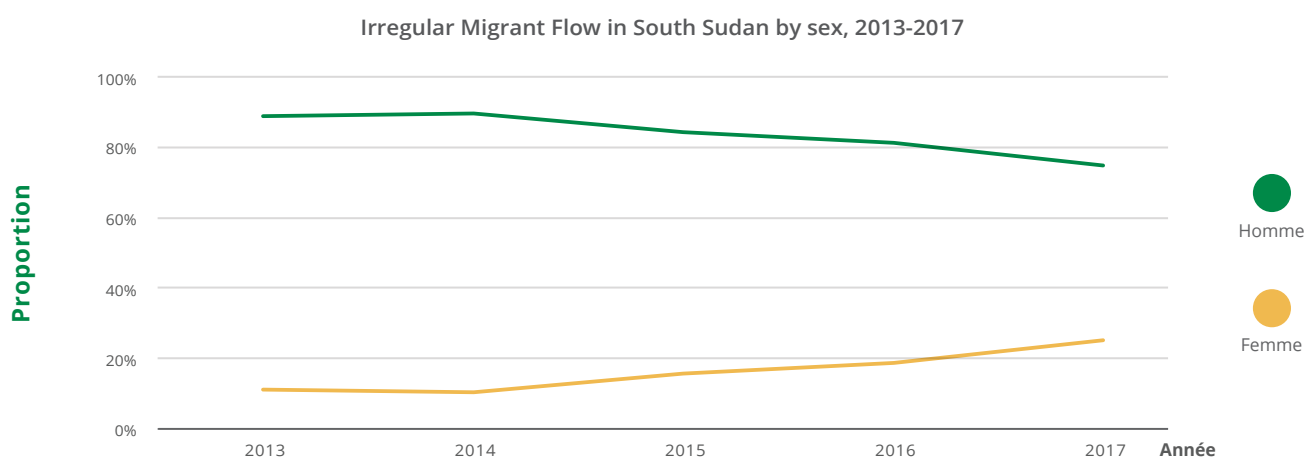
Au Soudan du Sud, d'après les données communiquées par l'UA-HoAI, la migration irrégulière était essentiellement le fait d'hommes, plus de 80 % des « migrants » en situation irrégulière étant des hommes. En outre, à l'exception de l'année 2016, plus de 80 % des migrants étaient des jeunes.

Tableau 2 : Stock de migrants en situation irrégulière au Soudan du Sud

Année	Tous âges confondus			Jeunes (15-35)	
	Total	Hommes	Femmes	Nombre de jeunes	% du total tous âges confondus
2015	244	206 (84%)	38 (16%)	203	83%
2016	2 039	1 792 (88%)	247 (12%)	715	35%
2017	179	160 (89%)	19 (11%)	159	89%
2018	133	122 (92%)	11 (8%)	107	80%

Une répartition similaire à celle du stock de migrants en situation irrégulière est observée dans le flux de migration irrégulière, où les hommes migrants dominent. On constate cependant une certaine augmentation de la proportion de femmes engagées dans la migration irrégulière, comme l'indique la figure ci-dessous.

Figure 11 : Flux de migrants en situation irrégulière au Soudan du Sud par sexe, de 2013 à 2017



3.2.2 Nombre total d'infractions en matière de traite des personnes

Le Kenya est le seul pays qui a réussi à fournir des statistiques sur le nombre d'infractions de traite des personnes et de personnes arrêtées ou soupçonnées d'avoir commis cette infraction dans le recueil de données de l'UA-HoAI.

D'après les cas signalés, les infractions de traite des personnes sont principalement attribuées à des hommes ou commises par des hommes, dont la majorité sont des jeunes âgés de 15 à 35 ans. Cela pourrait être dû au manque d'opportunités d'emploi, qui pousse les jeunes à recourir à des activités criminelles comme sources de revenus alternatives.

Tableau 3 : Nombre d'infractions commises dans le cadre de la traite des personnes au Kenya, par sexe, de 2010 à 2019

Année	Tous âges confondus			Jeunes (15-35)	
	Total	Hommes	Femmes	Nombre de jeunes	% du total tous âges confondus
2010	921	722 (78%)	199 (22%)	686	74%
2011	1025	892 (87%)	133 (13%)	847	83%
2012	261	208 (80%)	53 (20%)	182	70%
2013	469	441 (94%)	28 (6%)	462	99%
2014	1045	993 (95%)	52 (5%)	726	69%
2015	639	604 (95%)	35 (5%)	613	96%
2016	481	448 (93%)	33 (7%)	380	79%
2017	359	304 (85%)	55 (15%)	255	71%
2018	745	615 (83%)	130 (17%)	520	70%
2019	770	640 (83%)	130 (17%)	584	76%

3.2.3 Stock et flux de trafic de migrants

Le Protocole des Nations Unies contre le trafic illicite de migrants par terre, air et mer, définit le trafic illicite de migrants comme le fait d'obtenir, afin d'en tirer directement ou indirectement un avantage financier ou un autre avantage matériel, l'entrée illégale d'une personne dans un État partie dont elle n'est pas ressortissante ou résidente permanente (ONUDC, 2000). Sur les trois États membres de l'IGAD ayant communiqué des données sur la migration irrégulière et les risques associés, seul le Soudan du Sud a fourni des données sur le trafic de migrants. L'analyse indique une augmentation de la proportion d'hommes engagés dans le trafic de migrants de 2015 à 2018. Ce trafic est plus prononcé chez les jeunes âgés de 15 à 35 ans.

Tableau 4 : Trafic de migrants au Soudan du Sud, par sexe, de 2015 à 2018

Année	Tous âges confondus			Jeunesse	
	Total	Hommes	Femmes	Nombre de jeunes	% du total
2015	282	125 (44%)	157 (56%)	237	84%
2016	2,048	1032 (50%)	1016 (50%)	1,460	71%
2017	721	409 (57%)	312 (43%)	517	72%
2018	971	570 (59%)	401 (41%)	649	69%



CHAPITRE 4 | APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

Ce chapitre présente l'approche méthodologique adoptée pour élaborer la première édition du Rapport sur les statistiques de la migration dans la région de l'IGAD. Le rapport repose sur les données recueillies auprès des États membres dans le cadre de deux initiatives, à savoir le JLMP et l'Initiative de l'UA-OIM pour la Corne de l'Afrique sur la traite des personnes et le trafic de migrants. Le mandat de création et d'harmonisation des données migratoires est prévu dans le cadre de la politique régionale de l'IGAD en matière migratoire. Plus particulièrement, le septième domaine stratégique du plan d'action sur les migrations traite de la nécessité de renforcer le recueil et l'analyse des données migratoires dans la région.

De même, l'élaboration de la Stratégie régionale de l'IGAD pour le développement des statistiques, conformément à la Stratégie 2017-2026 pour l'harmonisation des statistiques en Afrique, vise à produire « des informations statistiques opportunes, fiables et harmonisées en vue d'une prise de décision fondée sur des preuves. »⁷

Les ONS ont été désignés pour coordonner les systèmes statistiques nationaux afin de produire des statistiques officielles et de les rendre accessibles aux gouvernements, au public et aux autres parties prenantes. Les États membres constituent la principale source des statistiques et des données pour ce rapport, à travers la coordination des points focaux des ONS chargés des statistiques migratoires.

Ce chapitre décrit la méthodologie appliquée pour le recueil et la consolidation des données, l'estimation, le traitement des valeurs manquantes, y compris les consultations techniques avec les producteurs de données des pays, les questionnaires, les concepts et les définitions, l'assurance de la qualité des données et les limites.

⁷ Stratégie régionale de l'IGAD pour le développement des statistiques, p. 8

4.1 RECUEIL ET SOURCES DES DONNÉES

4.1.1 Recueil et sources des données sur la migration de main-d'œuvre

Le recueil de données a commencé en octobre 2019 lorsque le questionnaire sur les migrations internationales de main-d'œuvre a été envoyé par la CUA aux 55 points focaux des États membres de l'Union africaine par l'intermédiaire des communautés économiques régionales respectives (IGAD incluse). Le questionnaire comprenait diverses instructions visant à garantir la cohérence du remplissage et faisait référence à différents concepts et définitions clés, conformément aux normes internationales. S'agissant de la région de l'IGAD, les questionnaires ont été mis à disposition en anglais et en français. Les points focaux des États membres ont été invités à remplir les 17 tableaux du questionnaire et à fournir des données chronologiques pour la période 2010-2019.

Les principales sources de données proviennent des recensements généraux de la population et du logement, d'enquêtes spécialisées sur l'emploi et/ou la migration et de sources administratives de routine. Les consultations pour la production des statistiques sur la migration de main-d'œuvre avec les États membres et diverses parties prenantes telles que Statistique Suède, StatAfric, l'OIT, l'OIM et la GIZ se sont faites par des réunions virtuelles.

Ces réunions virtuelles individuelles ont été gérées conjointement par l'IGAD et la CUA avec le soutien de Statistique Suède et d'autres partenaires techniques (à savoir la GIZ, l'OIM et l'OIT). Les discussions avec les points focaux ont porté sur un examen détaillé de la disponibilité des données et des sources de données fiables pour renseigner le questionnaire. Au cours de ces réunions virtuelles, les points focaux ont été guidés à travers le questionnaire pour s'assurer qu'ils sont rompus au remplissage des tableaux. Les difficultés de recueil des données ont été abordées et des solutions appropriées ont été élaborées.

Outre les réunions de consultation avec les ONS, des réunions techniques ont été organisées pour traiter de la qualité des données sur toute la chaîne de valeur statistique. Des experts techniques de Statistique Suède ont apporté leur assistance dans le cadre du recueil, de l'estimation et de l'analyse des données soumises.

Début décembre 2020, le Secrétariat de l'IGAD et les États membres ont participé à l'atelier virtuel visant à examiner et valider les données en ce qui concerne la région Afrique de l'Est, organisé par la CUA, les communautés économiques régionales et Statistique Suède avec le soutien des partenaires du JLMP. Avant l'atelier, les points focaux de chaque État membre ont reçu des tableaux résumant les données nationales recueillies ainsi qu'une proposition sur les données recueillies et estimées devant être publiées dans le rapport. Les commentaires reçus des pays pendant et après l'atelier ont été pris en compte dans les ensembles de données finaux. Ainsi, le rapport a été élaboré sur la base des données des huit États membres de l'IGAD.



4.1.2 Recueil et sources des données sur la traite des personnes et le trafic de migrants

Le recueil de données a commencé en avril 2020 lorsque la Commission de l'Union africaine, en collaboration avec l'OIM, a envoyé un questionnaire sur la traite des personnes et le trafic de migrants aux États membres de l'UA-HoA. Sept pays (soit 70%) (à savoir Djibouti, l'Érythrée, l'Éthiopie, le Kenya, la Somalie, le Soudan du Sud et le Soudan) sur les dix sont des États membres de l'IGAD. Les questionnaires ont été mis à disposition en anglais et en français. Les points focaux des États membres ont été invités à remplir les vingt tableaux du questionnaire et à fournir des données chronologiques sur la migration irrégulière, la mortalité des migrants, la traite des personnes, le trafic d'êtres humains, les demandeurs d'asile, les réfugiés et les personnes déplacées internes pour la période 2010-2019.

L'IGAD a coordonné ses États membres de manière virtuelle pour s'assurer qu'ils renseignent le questionnaire. En outre, la CUA et l'OIM ont organisé conjointement deux réunions virtuelles de validation, auxquelles le Secrétariat de l'IGAD et les États membres ont participé. Les discussions avec les points focaux ont porté sur un examen détaillé des données disponibles sur la migration irrégulière et les risques de protection associés. Au cours de ces réunions virtuelles, les points focaux ont été guidés à travers le questionnaire pour s'assurer qu'ils sont rompus au remplissage des tableaux.

4.2 ASSURANCE DE LA QUALITÉ DES DONNÉES

Plusieurs mesures d'assurance de la qualité des données ont été mises en place tout au long du recueil, de la préparation et de l'analyse des données sur la migration de main-d'œuvre. Ces mesures sont les suivantes :

4.2.1 Mise à disposition des données par les offices nationaux de statistique

Pour la composante Migration de main-d'œuvre, des questionnaires renseignés ont été soumis par les États membres de l'IGAD. Si la majorité d'entre eux ont fourni des données sur la population totale et la population active, la plupart des tableaux n'ont pas été remplis, principalement en raison de l'absence de coordination et de méthodologie standardisée entre les différents producteurs de données migratoires.

Les estimations présentées dans ce rapport reposent en grande partie sur les données communiquées par les pays, dans certains cas après correction des incohérences et des erreurs évidentes. Les données des pays sont complétées par des données provenant d'autres sources, principalement des Nations Unies. Le processus d'estimation final a nécessité le traitement des données manquantes au moyen de procédures d'imputation et de calibrage.

À l'avenir, il est nécessaire que les ONS élaborent des stratégies pour résoudre les problèmes actuels de disponibilité des données, lesquelles pourraient inclure l'augmentation de la fréquence des enquêtes sur les ménages avec des composantes sur le travail et la migration, l'amélioration de la couverture des dossiers administratifs et l'adoption de définitions communes.

4.2.2 Edition des données

La plupart des tableaux du Questionnaire international sur la migration de main-d'œuvre (ILMQ) n'ont pas été remplis par les États membres. Cela s'explique par le fait que les données de la plupart des pays proviennent essentiellement de recensements de la population et d'enquêtes sur les ménages.

Les données ont été vérifiées et éditées en deux étapes :

- Des contrôles de cohérence des données entre les années et les variables ainsi qu'une l'identification des valeurs élevées ou faibles suspectes (valeurs aberrantes) ont été effectués. La plupart des erreurs ont été corrigées sans vérification auprès du pays.
- L'ensemble de données final élaboré, chaque pays a reçu les données pays et les estimations produites pour validation. Des réunions de validation des données ont eu lieu au début du mois de décembre 2020. Un deuxième cycle d'édition des données a eu lieu suite aux observations des pays.

4.2.3 Traitement des données manquantes

La plupart des pays n'ont pas pu fournir les données requises sur la migration de main-d'œuvre pour toute la période 2010-2019 et tous les sous-groupes. Les tableaux du Questionnaire sur les migrations internationales de main-d'œuvre présentaient de nombreuses lacunes. Une vérification de la prévalence des données manquantes a révélé que l'étendue de ces données dans les tableaux 3-4 et 8-16 était si importante qu'aucune statistique significative ne pouvait être produite à partir de ces tableaux. Les tableaux 2, 5, 6 et 7 comportaient également de nombreuses données manquantes (voir le questionnaire ILMQ à l'annexe IV). Par conséquent, il a été décidé d'utiliser les données du tableau 2 et de calculer les moyennes des données existantes pour chaque pays sur la période 2010-2019.

Dans le tableau 17 sur les transferts de fonds, les chiffres des pays ayant répondu à cette question ont été retenus dans le registre d'observation final, tandis que pour les pays sans données, les informations sur les transferts de fonds ont été recueillies à partir de l'indicateur « BX.TRF.PWKR.CD.DT de la Banque mondiale »⁸ pour la période 2010-2019.

S'agissant du tableau 1, des imputations ont été utilisées pour remplir les cellules des tableaux où des données étaient manquantes ou pour rajuster les données en cas d'incohérences. Trois types d'imputations ont été effectués :

- Des imputations par interpolation et extrapolation ont été effectuées pour les valeurs manquantes de la population totale et de la population migrante totale.
- Des imputations de valeurs moyennes ont été effectuées dans les cas où un sous-groupe dispose de données pour au moins une année. La moyenne des valeurs des années pour lesquelles des données ont été communiquées a été imputée dans les années présentant des valeurs manquantes.
- L'imputation de la valeur moyenne n'est pas possible si un sous-groupe ne dispose pas de données communiquées pour une année quelconque. Dans ces cas, les imputations sont effectuées à partir des données du cycle précédent de recueil de données (deuxième édition du Rapport sur les statistiques de la migration de main -d'œuvre en Afrique).

4.2.4 Procédures d'estimation

En raison de la rareté des données sur la traite des personnes et le trafic de migrants, l'estimation de ces données n'a pas été possible.

8 <https://data.worldbank.org/indicator/BX.TRF.PWKR.CD.DT>

Cependant, des imputations ont été effectuées pour les données sur la migration de main-d'œuvre. Les imputations effectuées sur l'ensemble des données se sont traduites par des tableaux contenant des données complètes, soit des valeurs authentiques, soit des valeurs imputées (aucune cellule vide). Les imputations peuvent être considérées comme la première étape de la procédure d'estimation. La deuxième étape de la procédure d'estimation a consisté à calibrer les valeurs des cellules afin que leur somme corresponde à la population totale ou à la population migrante totale. Les totaux de contrôle pour le calibrage étaient la population totale et la population migrante totale par pays et par année. Des efforts particuliers ont été déployés pour assurer l'exactitude des totaux de contrôle. Les estimations ont été calculées en multipliant les valeurs des cellules par le rapport entre le total de contrôle et la population (population migrante), comme indiqué dans le tableau.

4.3 LIMITES

1. Qualité des données communiquées par les Etats

Le fait que les sources de données proviennent de services gouvernementaux et d'autres institutions officielles était censé garantir la qualité de la communication officielle des données. Cependant, la coordination entre les différentes entités productrices de données migratoires doit être améliorée et les sources de données administratives renforcées. Le caractère incomplet de certains tableaux dans les deux questionnaires était principalement dû à des problèmes de qualité des données, notamment celles basées sur des enquêtes par sondage auprès des ménages et, dans une certaine mesure, sur les données de recensement.

2. Insuffisance des échantillons et de la couverture

Le principal problème est que la plupart des enquêtes par sondage auprès des ménages ont des difficultés à intégrer un nombre suffisant de migrants dans l'échantillon, rendant moins précises les estimations des caractéristiques des migrants. En outre, les migrants internationaux ont tendance à être difficiles à atteindre pendant le recueil des données, d'où un biais dû à la sous-couverture et à la non-réponse. Ce biais peut également constituer un problème en ce qui concerne les données de recensement. La méthodologie d'échantillonnage pourrait être améliorée par un échantillonnage indirect.

3. Rareté des données

Les recensements de la population sont la principale source officielle de données migratoires, mais tous les pays n'incluent pas un module sur les migrations dans leurs recensements et leurs enquêtes sur les ménages. En outre, les données se limitent au stock de migrants à la date du recensement, et aucune information n'est recueillie sur les flux migratoires, la traite des personnes, le trafic d'êtres humains, les demandeurs d'asile, les réfugiés et les personnes déplacées internes. Quant aux enquêtes sur la population active, elles s'intéressent très rarement au statut migratoire des travailleurs. Les données sur les flux de travailleurs migrants, la traite des personnes, le trafic d'êtres humains, les demandeurs d'asile, les réfugiés et les personnes déplacées internes figurent le plus souvent dans les dossiers administratifs, qui peuvent être incomplets. En outre, au cours du processus de recueil de données de l'ILMQ, les États membres de l'IGAD n'ont pas été en mesure de fournir des données adéquates sur d'autres caractéristiques des migrants, notamment le statut en matière d'emploi, l'activité économique, la profession et le niveau d'éducation. Ces éléments sont essentiels pour fournir des informations complémentaires sur les tendances croissantes des migrants dans la région. Ainsi, il est essentiel de mettre en place un mécanisme qui améliore la capacité des États membres à fournir des données ventilées fondées sur ces éléments.



CHAPITRE 5

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

5.1 CONCLUSIONS

Les principales conclusions de ce rapport sont résumées ci-dessous :

Profil de la population

- Sur la base des données migratoires de STATAFRIC, la population totale estimée de la région de l'IGAD était de 261,2 millions en 2019, soit une augmentation de 25,9 % par rapport à 2010 et un taux de croissance annuel de 2,3 %. L'Éthiopie reste le pays le plus peuplé de la région de l'IGAD avec une population estimée à 98,7 millions d'habitants. En 2019, la part éthiopienne de la population totale de la région de l'IGAD était de 37,8 %, contre 38,4 % en 2010. Avec 0,4 %, Djibouti détenait la part la plus faible de la population de la région de l'IGAD.

- La population en âge de travailler dans la région de l'IGAD était de 155,6 millions en 2019, soit 59,6 % de la population totale et une augmentation de 29,8 % par rapport à l'année 2010. Le nombre d'hommes de la population en âge de travailler, en ce qui concerne la région, est passé de 57 millions en 2010 à 74,3 millions en 2019 (soit une augmentation de 30,3 %), tandis que celui des femmes est passé de 62,9 millions en 2010 à 81,3 millions en 2019 (soit une augmentation de 29,3 %).
- La région de l'IGAD comptait 118,6 millions de personnes dans sa population active en 2019, soit une augmentation de 27,0 % par rapport à l'année 2010. Le nombre d'hommes de la population active est supérieur au nombre de femmes pour toutes les années, bien que la population en âge de travailler de la région soit composée de plus de femmes.

Profil de la migration internationale

- Le nombre de migrants internationaux dans la région de l'IGAD est passé de 3,1 millions en 2010 à 6,5 millions en 2019, soit un taux de croissance annuel de 7,4 %, contre un taux de croissance annuel de la population totale de 2,3 %. La tendance est similaire pour les deux sexes, avec un taux de croissance de 7,5 % et de 7,3 % pour les migrants masculins et féminins, respectivement. Ces tendances indiquent une augmentation des mouvements migratoires dans la région de l'IGAD.
- Le nombre de migrants en âge de travailler dans la région de l'IGAD a considérablement augmenté, passant de 2,15 millions en 2010 à 4,68 millions en 2019, soit une augmentation de 117,7 %. Les migrants internationaux en âge de travailler représentaient plus de 71 % de la population totale de migrants internationaux en 2019.
- La région de l'IGAD a enregistré 1,59 million de migrants internationaux dans la population active en 2010. En 2019, le nombre correspondant était de 3,39 millions de migrants, soit une augmentation de 113,8 % de la main-d'œuvre migrante de la région. Le taux de croissance annuel des migrants dans la population active est de 7,8 %. Cependant, les migrants ne constituent qu'une petite part de la main-d'œuvre totale de la région, qui compte 118,6 millions de personnes.
- Le taux d'activité des migrants internationaux dans la région de l'IGAD pour 2019 était de 72,5 %, les hommes constituant une proportion plus élevée de 78,0 %, contre 67 % pour les femmes. Cette tendance est constante au cours des années évaluées dans ce rapport, 2019 enregistrant une différence de 11 % entre les hommes et les femmes.
- Le nombre de jeunes migrants internationaux au sein de la population active de la région de l'IGAD est passé de 0,57 million en 2010 à 1,21 million en 2019. Les jeunes hommes ont représenté environ 54 % des jeunes migrants de la population active au fil des années.
- Les données officielles sur les transferts de fonds vers les pays d'origine dans la région de l'IGAD sont perçues comme étant faibles par rapport aux flux réels, car certains des migrants utilisent des canaux informels pour envoyer de l'argent dans leur pays. Entre 2010 et 2019, on a constaté une augmentation du volume des transferts de fonds des migrants internationaux au sein de la région de l'IGAD et de ceux vivant et travaillant en dehors de la région, passant de 3,29 à 5,36 milliards de dollars US (soit une augmentation de 63 %).
- Malgré la rareté des données sur la traite des personnes et le trafic de migrants, les quelques données recueillies indiquent clairement une importante migration irrégulière dans la région, ainsi que la traite des personnes et le trafic de migrants. Cependant, les nombreuses lacunes identifiées dans les données mettent en lumière plusieurs lacunes institutionnelles potentielles.

5.2 RECOMMANDATIONS

Lors de l'élaboration de ce rapport, Il a été noté l'impossibilité d'établir un profil détaillé de la population migrante dans la région en raison du manque de données, d'où la nécessité de renforcer la capacité des États membres à produire, analyser et utiliser les statistiques sur la migration.

Voici quelques-unes des principales recommandations :

- développer l'utilisation de sources de données administratives et de nouveaux types de données pour produire des statistiques sur la main-d'œuvre et la migration irrégulière et partager les bonnes pratiques ;
- faciliter l'utilisation de définitions, de concepts et d'indicateurs harmonisés ainsi que de méthodologies relatives à la migration de main-d'œuvre et à la migration irrégulière ;
- renforcer la coordination entre les différents partenaires au développement et organismes internationaux soutenant les travaux sur les statistiques migratoires ;
- renforcer la capacité des ONS, des mécanismes nationaux de coordination, des ministères du Travail, des Affaires étrangères et des organes gouvernementaux en charge de l'immigration ainsi que des autres organes / services participant à la production de données migratoires à produire, analyser et diffuser des statistiques migratoires ;
- renforcer la coordination au niveau national entre les producteurs de données migratoires mentionnés ;
- renforcer le système statistique au niveau de l'IGAD et aider les États membres à produire des données fiables et opportunes sur le travail et la migration irrégulière.



RÉFÉRENCES

Commission de l'Union africaine (2018). *Cadre de politique migratoire pour l'Afrique et son plan d'action (2018-2030)*. Addis-Abeba.

Commission de l'Union africaine (2020). *Rapport sur les statistiques de la migration de main-d'œuvre en Afrique : 2ème édition 2017*. Addis-Abeba.

Centre de surveillance des déplacements internes (2021). *Rapport Mondial sur les déplacements internes*

Organisation internationale pour les migrations (2020). *Rapport sur les migrations en Afrique : Remettre en question le récit*

Autorité Intergouvernementale pour le Développement (2021). *Cadre régional de politique migratoire de l'IGAD*. Addis-Abeba.

Autorité Intergouvernementale pour le Développement (2021). *Stratégie régionale de l'IGAD pour le développement des statistiques*. Djibouti.

Organisation internationale du Travail (2013). *Résolution concernant les statistiques du travail, de l'emploi et de la sous-utilisation de la main-d'œuvre. 19e Conférence internationale des statisticiens du travail, Genève, 2-11 octobre 2013*.

Organisation internationale du Travail (2018a). *Estimations mondiales de l'OIT concernant les travailleuses et les travailleurs Internationale migrants : Résultats et méthodologie, 2e édition*. Genève.

Organisation internationale du Travail (2018b). *Directives concernant les statistiques sur la migration internationale de main-d'œuvre. 20e Conférence internationale des statisticiens du travail*. Genève, 10-19 octobre 2018

Nations Unies (2015). *L'Agenda 2030 pour le développement durable*.

Département des affaires économiques et sociales des Nations unies (1998). *Recommandations en matière de statistiques des migrations internationales : Révision 1*, Documents statistiques, Série M, n° 58. New York.

Office des Nations Unies contre les drogues et le crime (2000). *Protocole visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes en particulier des femmes et des enfants, additionnel à la Convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée*. New York, novembre 2000

Office des Nations Unies contre les drogues et le crime (2000) *du Protocole contre le trafic de migrants par terre, mer et air, additionnel à la Convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée*. New York, novembre 2000

Office des Nations Unies contre les drogues et le crime (2016). *Rapport mondial sur la traite des personnes. Recherche ONUDC*



ANNEXES

ANNEXE I. CONCEPTS ET DÉFINITIONS UTILISÉS DANS LE RAPPORT

Concept	Définition
Flux d'émigrants	Nombre de personnes ayant changé de pays de résidence au cours de la période de référence Ce terme comprend les ressortissants et les non-ressortissants. (Adapté du DAES -1998).
Stock d'émigrants	Nombre de résidents qui ont changé leur pays de résidence habituelle pour un pays extérieur. Le stock d'émigrants d'un pays est généralement considéré comme le groupe de ressortissants de ce pays qui résident habituellement à l'étranger (c'est-à-dire le stock de ressortissants à l'étranger). (Adapté du DAES -1998).
Emigrant	Une personne, qu'elle soit ressortissante ou étrangère, qui a quitté le pays pour un autre pays au cours de la période de référence en raison d'un changement de résidence habituelle. (Adapté du DAES -1998).
Personne en emploi	Une personne en âge de travailler qui, pendant une courte période de référence, a exercé contre rémunération ou moyennant profit une activité de production de biens ou de prestations de services. (OIT-2016a).
Ménage	Une personne ou un groupe de personnes qui vivent ensemble, qui occupe le même logement et qui ont des dispositions communes concernant la subsistance et les autres nécessités de la vie.

Concept	Définition
Traite des êtres humains	Le Protocole de 2000 visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants, définit la traite des personnes comme « l'acquisition de personnes par des moyens illicites, tels que la force, la fraude ou la tromperie, dans le but de les exploiter ».
Flux d'immigrants (flux de migrants)	Nombre de personnes résidant dans un pays donné qui ont changé leur pays de résidence habituelle pour ce pays au cours de la période de référence. Ce terme comprend les non- ressortissants et les ressortissants. (Adapté du DAES -1998).
Stock d'immigrants (stock de migrants)	Nombre de personnes qui ont changé leur pays de résidence habituelle pour le pays en question. Le stock de migrants d'un pays est généralement considéré comme le groupe d'étrangers ayant leur résidence habituelle dans ce pays, bien qu'il s'applique formellement aussi à ceux qui sont nés à l'étranger et sont entrés dans le pays à un moment donné. (Adapté du DAES -1998).
Immigrant	Une personne, qu'elle soit ressortissante ou étrangère, qui est entrée dans un pays en provenance d'un autre pays pendant la période de référence en raison d'un changement de résidence habituelle. (Adapté du DAES -1998).
Migrant international	Toute personne qui change de pays de résidence habituelle. (DAES, Recommandations en matière de statistiques des migrations internationales - Révision 1, 1998).
Population active	La population active comprend tous les individus en âge de travailler (c'est-à-dire de 15 ans et plus) et qui sont soit en situation d'emploi soit au chômage (c'est-à-dire à la recherche d'un emploi) au cours de la période de référence, selon la convention nationale. (OIT-2016a).
Travailleur migrant	Un travailleur migrant sans emploi ainsi qu'un travailleur migrant ayant le statut d'employé, d'employeur ou de travailleur à son compte ou de travailleur familial aidant. Ce terme s'applique à tous les migrants internationaux qui sont actuellement employés ou qui sont au chômage et à la recherche d'un emploi dans leur pays de résidence actuelle. (Estimations mondiales de l'OIT concernant les travailleuses et les travailleurs migrants Résultats et méthodologie. Gros plan sur les travailleuses et les travailleurs domestiques migrants, 2015).
Transferts personnels	Ces termes désignent tout transfert courant en nature ou en espèces effectué ou reçu par un membre d'un ménage de résidents à destination ou en provenance d'un membre d'un ménage de non-résidents. Les transferts personnels incluent tous les transferts courants effectués entre individus résidents et individus non-résidents.
Transferts de fonds	Le transfert de fonds, généralement compris comme l'argent ou les biens que les migrants envoient à leur famille et à leurs amis dans leur pays d'origine, constitue souvent le lien le plus direct et le plus connu entre migration et développement. (https://migrationdataportal.org/themes/remittances#definition).
Population résidente	La « population résidente » comprend les individus de tous âges qui résident habituellement dans le pays au cours de la période de référence, quels que soient leur statut de résidence ou leur citoyenneté.
Trafic de migrants	Le Protocole de 2000 contre le trafic illicite de migrants par terre, air et mer définit le trafic illicite de migrants comme une activité qui consiste à « obtenir, en vue d'en tirer des avantages financiers ou d'autres avantages matériels, l'entrée illégale d'une personne dans un État dont elle n'est pas ressortissante ou résidente permanente. »

Concept	Définition
Stock	La notion de « stock » désigne l'ensemble de la population ou un nombre total de personnes appartenant à une catégorie donnée de personnes résidant ou présentes dans un pays ou une autre entité territoriale définie à un moment donné ou à une date de référence. La date de référence dans la collecte de données pour l'Afrique est considérée comme le 31 décembre de l'année A-1 (si le pays n'en fait pas état différemment). (Adapté du DAES -1998).
Résidence habituelle	La notion de lieu de résidence habituelle est utilisée dans les recensements pour désigner le lieu où la personne recensée réside habituellement. Le lieu de « résidence habituelle » d'une personne est celui dans lequel vit cette personne, c'est-à-dire le pays dans lequel elle vit ou a l'intention de vivre pendant au moins 6 mois. Les périodes d'absence temporaire aux fins de loisir, vacances, affaires, traitement médical ou pèlerinage religieux n'entraînent pas un changement du lieu de résidence habituelle.
Résident habituel	Un individu qui vit ou entend vivre en un lieu ou dans un pays pour au minimum six mois.
Population en âge de travailler	Aux fins de la détermination de la «population en âge de travailler»: a) l'âge seuil doit être déterminé sur la base de âge minimum d'admission à l'emploi ou au travail et des dérogations admises en la matière par la réglementation ou la législation nationale, ou bien de l'âge auquel prend fin la scolarité obligatoire; b) aucune limite supérieure d'âge ne devrait être fixée, de manière à pouvoir couvrir l'intégralité de l'activité laborieuse de la population adulte et permettre d'étudier les modalités et de la transition entre vie active et retraite. (OIT-2016a). Pour assurer la comparabilité internationale, la population en âge de travailler est définie dans le présent rapport comme étant tous les individus ayant atteint l'âge légal d'admission au travail ou à l'emploi, soit de 15 ans et plus.

ANNEXE II. QUESTIONNAIRE DE L'UNION AFRICAINE SUR LA MIGRATION IRRÉGULIÈRE ET LES RISQUES DE PROTECTION ASSOCIÉS

A. Les migrants internationaux en situation irrégulière

Tableau 1. Population résidente et migration irrégulière (stock)

	POPULATION TOTALE			Migrants en situation irrégulière					
	Tous âges confondus			Tous âges confondus			Jeunes (15-35 ans)		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
2010									
2011									
2012									
2013									
2014									
2015									
2016									
2017									
2018									
2019									

Tableau 2. Population résidente et migration irrégulière (flux)

	POPULATION TOTALE			Migrants en situation irrégulière					
	Tous âges confondus			Tous âges confondus			Jeunes (15-35 ans)		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
2010									
2011									
2012									
2013									
2014									
2015									
2016									
2017									
2018									
2019									

Source(s) des données : _____

Institution/service(s) responsable(s) : _____

Fréquence de collecte des données : _____

NOTES sur les définitions de données : _____

NOTES sur le champ d'action des données : _____

B. Risques de protection associés

Tableau 3. Population résidente et mortalité des migrants (stock)

	POPULATION TOTALE			Mortalité des migrants					
	Tous âges confondus			Tous âges confondus			Jeunes (15-35 ans)		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
2010									
2011									
2012									
2013									
2014									
2015									
2016									
2017									
2018									
2019									

Tableau 4. Population résidente et mortalité des migrants (flux)

	POPULATION TOTALE			Mortalité des migrants					
	Tous âges confondus			Tous âges confondus			Jeunes (15-35 ans)		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
2010									
2011									
2012									
2013									
2014									
2015									
2016									
2017									
2018									
2019									

Source(s) des données : _____

Institution/service(s) responsable(s) : _____

Fréquence de collecte des données : _____

NOTES sur les définitions de données : _____

NOTES sur le champ d'action des données : _____

Tableau 5. Nombre total d'infractions en matière de traite des personnes

	Traite des êtres humains					
	Tous âges confondus			Jeunes (15-35 ans)		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
2010						
2011						
2012						
2013						
2014						
2015						
2016						
2017						
2018						
2019						

Tableau 6. Personnes mises en contact formel avec la police et/ou le système de justice pénale parce qu'elles ont été soupçonnées, arrêtées ou mises en garde pour traite des personnes

	Hommes			Femmes		
	Total	Jeunes (15-35 ans)	Adultes	Total	Jeunes (15-35 ans)	Adultes
2010						
2011						
2012						
2013						
2014						
2015						
2016						
2017						
2018						
2019						

Source(s) des données : _____

Institution/service(s) responsable(s) : _____

Fréquence de collecte des données : _____

NOTES sur les définitions de données : _____

NOTES sur le champ d'action des données : _____

Tableau 7. Personnes contre lesquelles des poursuites ont été engagées pour traite des personnes

	Hommes			Femmes		
	Total	Jeunes (15-35 ans)	Adultes	Total	Jeunes (15-35 ans)	Adultes
2010						
2011						
2012						
2013						
2014						
2015						
2016						
2017						
2018						
2019						

Tableau 8. Personnes condamnées pour traite des personnes (de préférence condamnées par le tribunal de première instance)

	Hommes			Femmes		
	Total	Jeunes (15-35 ans)	Adultes	Total	Jeunes (15-35 ans)	Adultes
2010						
2011						
2012						
2013						
2014						
2015						
2016						
2017						
2018						
2019						

Source(s) des données : _____

Institution/service(s) responsable(s) : _____

Fréquence de collecte des données : _____

NOTES sur les définitions de données : _____

NOTES sur le champ d'action des données : _____

Tableau 9. Nombre de personnes condamnées pour traite à des fins d'exploitation sexuelle

	Hommes			Femmes		
	Total	Jeunes (15-35 ans)	Adultes	Total	Jeunes (15-35 ans)	Adultes
2010						
2011						
2012						
2013						
2014						
2015						
2016						
2017						
2018						
2019						

Source(s) des données : _____

Institution/service(s) responsable(s) : _____

Fréquence de collecte des données : _____

NOTES sur les définitions de données : _____

NOTES sur le champ d'action des données : _____

Tableau 10. Nombre de personnes condamnées pour traite à des fins de travail forcé

	Hommes			Femmes		
	Total	Jeunes (15-35 ans)	Adultes	Total	Jeunes (15-35 ans)	Adultes
2010						
2011						
2012						
2013						
2014						
2015						
2016						
2017						
2018						
2019						

Source(s) des données : _____

Institution/service(s) responsable(s) : _____

Fréquence de collecte des données : _____

NOTES sur les définitions de données : _____

NOTES sur le champ d'action des données : _____

Tableau 11. Nombre de personnes condamnées pour traite aux fins du prélèvement d'organes du corps humain

	Hommes			Femmes		
	Total	Jeunes (15-35 ans)	Adultes	Total	Jeunes (15-35 ans)	Adultes
2010						
2011						
2012						
2013						
2014						
2015						
2016						
2017						
2018						
2019						

Source(s) des données : _____

Institution/service(s) responsable(s) : _____

Fréquence de collecte des données : _____

NOTES sur les définitions de données : _____

NOTES sur le champ d'action des données : _____

Tableau 12. Nombre de personnes condamnées pour traite à des autres fins

	Hommes			Femmes		
	Total	Jeunes (15-35 ans)	Adultes	Total	Jeunes (15-35 ans)	Adultes
2010						
2011						
2012						
2013						
2014						
2015						
2016						
2017						
2018						
2019						

Source(s) des données : _____

Institution/service(s) responsable(s) : _____

Fréquence de collecte des données : _____

NOTES sur les définitions de données : _____

NOTES sur le champ d'action des données : _____

Tableau 13. Population résidente et trafic d'êtres humains (stock)

	POPULATION TOTALE			Trafic d'êtres humains					
	Tous âges confondus			Tous âges confondus			Jeunes (15-35 ans)		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
2010									
2011									
2012									
2013									
2014									
2015									
2016									
2017									
2018									
2019									

Source(s) des données : _____

Institution/service(s) responsable(s) : _____

Fréquence de collecte des données : _____

NOTES sur les définitions de données : _____

NOTES sur le champ d'action des données : _____

Tableau 14. Population résidente et trafic d'êtres humains (flux)

	POPULATION TOTALE			Trafic d'êtres humains					
	Tous âges confondus			Tous âges confondus			Jeunes (15-35 ans)		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
2010									
2011									
2012									
2013									
2014									
2015									
2016									
2017									
2018									
2019									

Source(s) des données : _____

Institution/service(s) responsable(s) : _____

Fréquence de collecte des données : _____

NOTES sur les définitions de données : _____

NOTES sur le champ d'action des données : _____

C. Personnes bénéficiant d'une protection internationale

Tableau 15. Population résidente et demandeurs d'asile (stock)

	POPULATION TOTALE			Demandeurs d'asile;					
	Tous âges confondus			Tous âges confondus			Jeunes (15-35 ans)		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
2010									
2011									
2012									
2013									
2014									
2015									
2016									
2017									
2018									
2019									

Tableau 16. Population résidente et demandeurs d'asile (flux)

	POPULATION TOTALE			Demandeurs d'asile;					
	Tous âges confondus			Tous âges confondus			Jeunes (15-35 ans)		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
2010									
2011									
2012									
2013									
2014									
2015									
2016									
2017									
2018									
2019									

Source(s) des données : _____

Institution/service(s) responsable(s) : _____

Fréquence de collecte des données : _____

NOTES sur les définitions de données : _____

NOTES sur le champ d'action des données : _____

Tableau 17. Population résidente et Réfugiés (stock)

	POPULATION TOTALE			Réfugiés					
	Tous âges confondus			Tous âges confondus			Jeunes (15-35 ans)		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
2010									
2011									
2012									
2013									
2014									
2015									
2016									
2017									
2018									
2019									

Tableau 18. Population résidente et réfugiés (flux)

	POPULATION TOTALE			Réfugiés					
	Tous âges confondus			Tous âges confondus			Jeunes (15-35 ans)		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
2010									
2011									
2012									
2013									
2014									
2015									
2016									
2017									
2018									
2019									

Source(s) des données : _____

Institution/service(s) responsable(s) : _____

Fréquence de collecte des données : _____

NOTES sur les définitions de données : _____

NOTES sur le champ d'action des données : _____

Tableau 19. Population résidente et personnes déplacées internes (stock)

	POPULATION TOTALE			Personne déplacée interne					
	Tous âges confondus			Tous âges confondus			Jeunes (15-35 ans)		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
2010									
2011									
2012									
2013									
2014									
2015									
2016									
2017									
2018									
2019									

Tableau 20. Population résidente et personnes déplacées internes (flux)

	POPULATION TOTALE			Personne déplacée interne					
	Tous âges confondus			Tous âges confondus			Jeunes (15-35 ans)		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
2010									
2011									
2012									
2013									
2014									
2015									
2016									
2017									
2018									
2019									

Source(s) des données : _____

Institution/service(s) responsable(s) : _____

Fréquence de collecte des données : _____

NOTES sur les définitions de données : _____

NOTES sur le champ d'action des données : _____

FIN DU FORMULAIRE MERCI D'AVOIR REMPLI CE QUESTIONNAIRE

ANNEXE III. QUESTIONNAIRE SUR LES MIGRATIONS INTERNATIONALES DE MAIN-D'ŒUVRE

Programme conjoint sur la migration de main-d'œuvre | ILMQ: Modules A, B et C

EDITION 2019, lancée en mai 2019

A. Stock de migrants internationaux | Les tableaux 1 à 8 recueillent des données sur le stock de migrants internationaux résidant ou travaillant actuellement dans votre pays.

VEUILLEZ REMPLIR LES CELLULES MANQUANTES (SURLIGNÉES EN JAUNE) DE MANIÈRE AUSSI COMPLÈTE QUE POSSIBLE

Tableau 1 : Population résidente, par sexe et participation au marché du travail - total et jeunes (total et population migrante)

	POPULATION TOTALE						POPULATION ACTIVE TOTALE						TOTAL EN EMPLOI					
	Tous âges confondus			En âge de travailler (15 ans et plus)			Population active (15 ans et plus)			Jeunes (15-35 ans)			En emploi (15 ans et plus)			Jeunes (15-35 ans)		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
2010																		
2011																		
2012																		
2013																		
2014																		
2015																		
2016																		
2017																		
2018																		
2019																		

	POPULATION MIGRANTE						POPULATION ACTIVE MIGRANTE						TOTAL MIGRANTS EN EMPLOI					
	MIGRANTS (tous âges confondus)			Migrants en âge de travailler (15 ans et plus)			Population active migrante totale (15 ans et plus)			Jeunes (15-35 ans)			Total migrants en emploi (15 ans et plus)			Jeunes (15-35 ans)		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
2010																		
2011																		
2012																		
2013																		
2014																		
2015																		
2016																		
2017																		
2018																		
2019																		

Source(s) des données :

Institution/service(s) responsable(s) :

Fréquence de collecte des données :

NOTES sur les définitions des données :

NOTES sur le champ d'action des données :

(par exemple, l'enquête sur la population active 20xx, le recensement des logements et de la population, les dossiers administratifs du Bureau de l'immigration, etc.)

(par exemple, l'Office central des statistiques, le ministère du travail, le Bureau de l'immigration, etc.)

(par exemple, annuel, trimestriel, mensuel, constant/régulier, ad hoc, etc.)

(Veillez vous référer à nos définitions dans la fiche "DEFINITIONS" et souligner les différences éventuelles...)

(Veillez noter toute limite dans le champ des données; par exemple, uniquement les migrants enregistrés; exclut la main-d'œuvre agricole, etc.)

Tableau 2 : Population en âge de travailler, par sexe et par niveau d'éducation (population totale et population migrante) (CITE 2011-annexe 3_Classification du niveau d'éducation)

POPULATION EN ÂGE DE TRAVAILLER												
Total en âge de travailler	EN ÂGE DE TRAVAILLER (15 ans et plus)				Hommes (15 ans et plus)				Femmes (15 ans et plus)			
	0_01	0, 1, 2	3, 4	5, 6, 7, 8	0_01	0, 1, 2	3, 4	5, 6, 7, 8	0_01	0, 1, 2	3, 4	5, 6, 7, 8
	N° a jamais participé à un programme éducatif	Basique	Intermédiaire	Avancé	N° a jamais participé à un programme éducatif	Basique	Intermédiaire	Avancé	N° a jamais participé à un programme éducatif	Basique	Intermédiaire	Avancé
2010												
2011												
2012												
2013												
2014												
2015												
2016												
2017												
2018												
2019												

POPULATION MIGRANTE EN ÂGE DE TRAVAILLER												
Migrants en âge de travailler	MIGRANTS EN ÂGE DE TRAVAILLER (15 ans et plus)				Hommes (15 ans et plus)				Femmes (15 ans et plus)			
	0_01	0, 1, 2	3, 4	5, 6, 7, 8	0_01	0, 1, 2	3, 4	5, 6, 7, 8	0_01	0, 1, 2	3, 4	5, 6, 7, 8
	N° a jamais participé à un programme éducatif	Basique	Intermédiaire	Avancé	N° a jamais participé à un programme éducatif	Basique	Intermédiaire	Avancé	N° a jamais participé à un programme éducatif	Basique	Intermédiaire	Avancé
2010												
2011												
2012												
2013												
2014												
2015												
2016												
2017												
2018												
2019												

Source(s) des données :
 Institution/service(s) responsable(s) :
 Fréquence de collecte des données :
 NOTES sur les définitions des données :
 NOTES sur le champ d'action des données :

Tableau 3 : Migrants, par pays d'origine

	Stock de tous les migrants internationaux par pays d'origine (veuillez en ajouter d'autres si nécessaire...)																			
	Total des migrants	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2010																				
2011																				
2012																				
2013																				
2014																				
2015																				
2016																				
2017																				
2018																				
2019																				

Source(s) des données :
 Institution/service(s) responsable(s) :
 Fréquence de collecte des données :
 NOTES sur les définitions des données :
 NOTES sur le champ d'action des données :

Tableau 4 : Migrants en emploi, par pays d'origine

	Stock de tous les migrants en emploi par pays d'origine (veuillez en ajouter d'autres si nécessaire...)																			
	Migrants en emploi	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2010																				
2011																				
2012																				
2013																				
2014																				
2015																				
2016																				
2017																				
2018																				
2019																				

Source(s) des données :
 Institution/service(s) responsable(s) :
 Fréquence de collecte des données :
 NOTES sur les définitions des données :
 NOTES sur le champ d'action des données :

Tableau 5 : Personnes en emploi, par activité économique (population totale & migrante) (CITI, Rev.4)

TOTAL EN EMPLOI											
Total en emploi	A	B,C,D,E	C	F	G,H,I	J	K	L	M,N	O,P,Q	R,S,T,U
	Agriculture, sylviculture et pêche	Industries manufacturières, mines et carrières et autres industries	Fabrication (uniquement)	Construction	Commerce de gros et de détail, transports, et le stockage, hébergement...	Information et communication	Activités financières et d'assurance	Activités immobilières	Activités professionnelles, scientifiques et techniques & soutien...	Administration publique, & défense, éducation, santé humaine...	Autres activités de services
2010											
2011											
2012											
2013											
2014											
2015											
2016											
2017											
2018											
2019											
MIGRANTS EN EMPLOI											
Migrants en emploi	A	B,C,D,E	C	F	G,H,I	J	K	L	M,N	O,P,Q	R,S,T,U
	Agriculture, sylviculture et pêche	Industries manufacturières, mines et carrières et autres industries	Fabrication (uniquement)	Construction	Commerce de gros et de détail, transports, et le stockage, hébergement...	Information et communication	Activités financières et d'assurance	Activités immobilières	Activités professionnelles, scientifiques et techniques & soutien...	Administration publique, & défense, éducation, santé humaine...	Autres activités de services
2010											
2011											
2012											
2013											
2014											
2015											
2016											
2017											
2018											
2019											

Source(s) des données :

Institution/service(s) responsable(s) :

Fréquence de collecte des données :

NOTES sur les définitions des données :

NOTES sur le champ d'action des données :

Tableau 6 : Personnes en emploi, par profession (population totale & migrante) (CITP -08)

TOTAL EN EMPLOI										
Total en emploi	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0
	Directeurs	Professionnels	Techniciens et professionnels associés	Employés de bureau	Travailleurs des services et de la vente	Travailleurs qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	Travailleurs de l'artisanat et des métiers connexes	Opérateurs et monteurs d'installations et de machines	Professions élémentaires	Professions des forces armées
2010										
2011										
2012										
2013										
2014										
2015										
2016										
2017										
2018										
2019										

MIGRANTS EN EMPLOI										
Migrants en emploi	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0
	Directeurs	Professionnels	Techniciens et professionnels associés	Employés de bureau	Travailleurs des services et de la vente	Travailleurs qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	Travailleurs de l'artisanat et des métiers connexes	Opérateurs et monteurs d'installations et de machines	Professions élémentaires	Professions des forces armées
2010										
2011										
2012										
2013										
2014										
2015										
2016										
2017										
2018										
2019										

Source(s) des données :

Institution/service(s) responsable(s) :

Fréquence de collecte des données :

NOTES sur les définitions des données :

NOTES sur le champ d'action des données :

Tableau 7 : Personnes en emploi, par sexe et par situation dans l'emploi (total & migrants) (ICSE-93)

	TOTAL EN EMPLOI						TOTAL FEMMES EN EMPLOI						
	POPULATION MIGRANTE MASCULINE EN EMPLOI			POPULATION MIGRANTE FEMMINE EN EMPLOI			POPULATION MIGRANTE MASCULINE EN EMPLOI			POPULATION MIGRANTE FEMMINE EN EMPLOI			
	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6	
Total en emploi	Employés	Employeurs	Travailleurs à leur compte	Membres des coopératives de producteurs	Travailleurs familiaux aidants	Travailleurs non classifiables par statut	Total femmes en emploi	Employés	Employeurs	Travailleurs à leur compte	Membres des coopératives de producteurs	Travailleurs familiaux aidants	Travailleurs non classifiables par statut
2010													
2011													
2012													
2013													
2014													
2015													
2016													
2017													
2018													
2019													

Source(s) des données :
 Institution/service(s) responsable(s) :
 Fréquence de collecte des données :
 NOTES sur les définitions des données :
 NOTES sur le champ d'action des données :

Tableau 8 : Personnes en emploi, par sexe et par salaire mensuel moyen - moyenne et médiane (population totale et migrante)

VEUILLEZ FOURNIR CI-DESSOUS DES CHIFFRES SUR LES SALAIRES MENSUELS MOYENS DANS VOTRE VISE LOCALE (UNITÉS), À LA FOIS COMME MOYENNE ET COMME MÉDIANE.

	TOTAL EN EMPLOI						MIGRANTS EN EMPLOI					
	Salaire mensuel moyen			Salaire mensuel médian			Salaire mensuel moyen			Salaire mensuel médian		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
2010												
2011												
2012												
2013												
2014												
2015												
2016												
2017												
2018												
2019												

Source(s) des données :

Institution/service(s) responsable(s) :

Fréquence de collecte des données :

NOTES sur les définitions des données :

NOTES sur le champ d'action des données :

B. Flux de migrants internationaux | Les tableaux 9-12 recueillent des données sur les flux annuels de migrants internationaux dans votre pays.

Tableau 9 : Flux entrants de migrants, par sexe et par pays d'origine VEUILLEZ REMPLIR LES CELLULES (SURLIGNÉES EN JAUNE) DE MANIÈRE AUSSI COMPLÈTE QUE POSSIBLE.

	Flux entrants de migrants		Flux entrants des migrants par pays d'origine (veuillez en ajouter d'autres si nécessaire...)								
	Total	Hommes	Femmes	-	-	-	-	-	-	-	-
2010											
2011											
2012											
2013											
2014											
2015											
2016											
2017											
2018											
2019											

Source(s) des données :

Institution/service(s) responsable(s) :

Fréquence de collecte des données :

NOTES sur les définitions des données :

NOTES sur le champ d'action des données :

Tableau 10 : Flux entrants de migrants, par sexe et par niveau d'éducation (CITE 2011)

	TOTAL					Hommes			Femmes				
	Total Flux entrants de migrants	N' a jamais participé à un programme éducatif	0, 1, 2	3, 4	5, 6, 7, 8	N' a jamais participé à un programme éducatif	0, 1, 2	3, 4	5, 6, 7, 8	N' a jamais participé à un programme éducatif	0, 1, 2	3, 4	5, 6, 7, 8
2010													
2011													
2012													
2013													
2014													
2015													
2016													
2017													
2018													
2019													

Source(s) des données :

Institution/service(s) responsable(s) :

Fréquence de collecte des données :

NOTES sur les définitions des données :

NOTES sur le champ d'action des données :

Tableau 11 : Flux entrants de migrants en emploi, par activité économique (CITI, Rev.4)

Total Flux entrants (Migrants en emploi)	A	B,C,D,E	C	F	G,H,I	J	K	L	M,N	O,P,Q	R,S,T,U
	Agriculture, sylviculture et pêche	Industries manufacturières, mines et carrières et autres industries...	Fabrication (uniquement)	Construction	Commerce de gros et de détail, transports, et le stockage, hébergement...	Information et communication	Activités financières et d'assurances	Activités immobilières	Activités professionnelles, scientifiques et techniques & soutien...	Administration publique, & défense, éducation, santé humaine...	Autres activités de services
2010											
2011											
2012											
2013											
2014											
2015											
2016											
2017											
2018											
2019											

Source(s) des données :

Institution/service(s) responsable(s) :

Fréquence de collecte des données :

NOTES sur les définitions des données :

NOTES sur le champ d'action des données :

Tableau 12 : Flux entrants de migrants en emploi, par profession (CITP -08)

Total Flux entrant (Migrants en emploi)	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0
	Directeurs	Professionnels	Techniciens et professionnels associés	Employés de bureau	Travailleurs des services et de la vente	Travailleurs qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	Travailleurs de l'artisanat et des métiers connexes	Opérateurs et monteurs d'installations et de machines	Professions élémentaires	Professions des forces armées
2010										
2011										
2012										
2013										
2014										
2015										
2016										
2017										
2018										
2019										

Source(s) des données :

Institution/service(s) responsable(s) :

Fréquence de collecte des données :

NOTES sur les définitions des données :

NOTES sur le champ d'action des données :

C. Ressortissants à l'étranger | Les tableaux 13-17 recueillent des données sur le stock de ressortissants de votre pays résidant actuellement à l'étranger, le flux de ressortissants de votre pays vers l'étranger et les transferts personnels envoyés par les ressortissants à l'étranger

VEUILLEZ REMPLIR LES CELLULES (SURLIGNÉES EN JAUNE) DE MANIÈRE AUSSI COMPLÈTE QUE POSSIBLE.

Tableau 13 : Ressortissants à l'étranger, par sexe et par pays de résidence

	Ressortissants à l'étranger		Ressortissants à l'étranger par pays de résidence (veuillez en ajouter d'autres si nécessaire...)																	
	Total	Femmes																		
2010																				
2011																				
2012																				
2013																				
2014																				
2015																				
2016																				
2017																				
2018																				
2019																				

Source(s) des données : _____
 Institution/service(s) responsable(s) : _____
 Fréquence de collecte des données : _____
 NOTES sur les définitions des données : _____
 NOTES sur le champ d'action des données : _____

Tableau 14 : Flux sortants de ressortissants, par sexe et par pays de destination

	Flux sortants de ressortissants			Flux sortants de ressortissants par pays de destination (veuillez en ajouter d'autres si nécessaire...)																	
	Total	Hommes	Femmes																		
2010																					
2011																					
2012																					
2013																					
2014																					
2015																					
2016																					
2017																					
2018																					
2019																					

Source(s) des données : _____
 Institution/service(s) responsable(s) : _____
 Fréquence de collecte des données : _____
 NOTES sur les définitions des données : _____
 NOTES sur le champ d'action des données : _____

Tableau 15 : Flux sortants de migrants, par sexe et par niveau d'éducation (CITE 2011--Annexe 3: Classification du niveau d'éducation)

Total flux sortants de migrants	Total				Hommes				Femmes			
	0_01	0, 1, 2	3, 4	5, 6, 7, 8	0_01	0, 1, 2	3, 4	5, 6, 7, 8	0_01	0, 1, 2	3, 4	5, 6, 7, 8
	N'a jamais participé à un programme éducatif	Basique	Intermédiaire	Avancé	N'a jamais participé à un programme éducatif	Basique	Intermédiaire	Avancé	N'a jamais participé à un programme éducatif	Basique	Intermédiaire	Avancé
2010												
2011												
2012												
2013												
2014												
2015												
2016												
2017												
2018												
2019												

Source(s) des données :

Institution/service(s) responsable(s) :

Fréquence de collecte des données :

NOTES sur les définitions des données :

NOTES sur le champ d'action des données :

Tableau 16 : Flux sortants de ressortissants en quête d'emploi, par profession (CITP-08)

Total Flux sortants (migrants en emploi)	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0
	Directeurs	Professionnels	Techniciens et professionnels associés	Employés de bureau	Travailleurs des services et de la vente	Travailleurs qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	Travailleurs de l'artisanat et des métiers connexes	Opérateurs et monteurs d'installations et de machines	Professions élémentaires	Professions des forces armées
2010										
2011										
2012										
2013										
2014										
2015										
2016										
2017										
2018										
2019										

Source(s) des données :

Institution/service(s) responsable(s) :

Fréquence de collecte des données :

NOTES sur les définitions des données :

NOTES sur le champ d'action des données :

Tableau 17 : Transferts personnels envoyés par des ressortissants à l'étranger, par pays d'origine

	Total	Pays d'origine (veuillez utiliser une colonne par pays d'origine et en ajouter d'autres si nécessaire...)																		
2010																				
2011																				
2012																				
2013																				
2014																				
2015																				
2016																				
2017																				
2018																				
2019																				

Source(s) des données : _____
 Institution/service(s) responsable(s) : _____
 Fréquence de collecte des données : _____
 NOTES sur les définitions des données : _____
 NOTES sur le champ d'action des données : _____

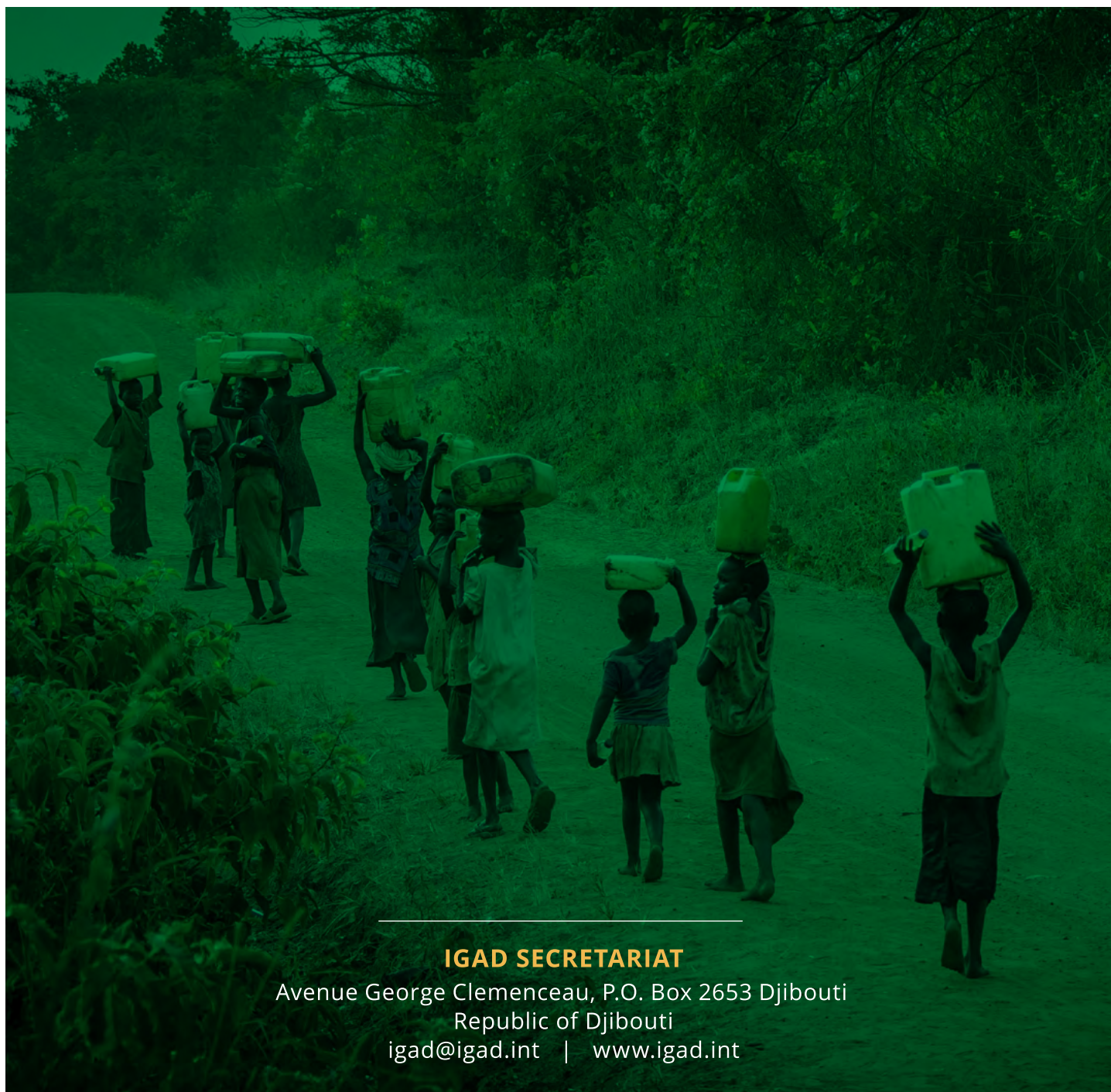
FIN DU FORMULAIRE. MERCI D'AVOIR REMPLI CE QUESTIONNAIRE

RAPPORT DE L'IGAD SUR LES STATISTIQUES DE LA MIGRATION

OCTOBRE 2021



PEACE, PROSPERITY AND
REGIONAL INTEGRATION



IGAD SECRETARIAT

Avenue George Clemenceau, P.O. Box 2653 Djibouti
Republic of Djibouti
igad@igad.int | www.igad.int

Avec le soutien de

